

# Histoire et Archéologie spadoises.

## Villa royale Marie-Henriette SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



(Coll. Musée de la Ville d'Eaux)

Décembre 1999

Bureau de dépôt 4900 SPA

Histoire et Archéologie Spadoises

A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid, 77 b

4900 SPA

30e année

Décembre 1999

## BULLETIN N°100

### Sommaire

– Fin 1999: Notre bulletin	Dr Henrard	146
– Les Jolités de Spa	J.L. Canoy	147
– Une initiative qui vous intéressera	A. Doms P. Bertholet	153
– Le plateau de Bronromme (suite)	Ch. Guillaume	154
– Histoire d'un quadrille	L. Pironet	168
– Le ministre d'Etat Frère-Orban à Spa	A. Doms	184
– Extraits des carnets de Henry Henri-Jaspar	H. Henri-Jaspar	191

Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.

Éditeur responsable: M-Th. Ramaekers, Avenue Reine Astrid, 63 - 4900 Spa.

AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, MINISTÈRE  
DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES.  
AINSI QUE LE SOUTIEN DE LA PROVINCE DE LIÈGE ET DE SON SERVICE DES  
AFFAIRES CULTURELLES.

## FIN 1999 : NOTRE BULLETIN A UN TOURNANT

Le terme de l'année 1999, dont on parle tant actuellement, coïncidera pour le bulletin du musée avec des événements importants. C'est que notre fascicule de fin d'année portera le numéro 100. Il y a donc près de 25 ans que notre périodique existe.

On sait que ses débuts furent surtout l'œuvre de notre regretté secrétaire Maurice Ramaekers, décédé le 18 novembre 1984, qui ajouta cette création à ses multiples activités en faveur du musée : secrétariat de l'A.S.B.L. Dès 1971, conférences, excursions, photographie, travaux historiques personnels. Notre actuelle conservatrice, Madame M. Th. Ramaekers, qui secondait déjà son mari dans ses multiples initiatives, prit sur elle dès 1985, toutes les tâches relatives à la publication du bulletin : rapports avec les auteurs, les dactylos, l'imprimeur et la poste.

Au début de 1999, Madame Ramaekers a averti notre Conseil d'administration de son souhait d'être déchargée d'une partie importante des travaux imposés par la préparation et la distribution de notre revue. Elle désirait poursuivre ses activités de conservatrice mais elle voulait partager avec d'autres la partie la plus éprouvante des corvées liées à notre publication. Au cours de la réunion du 3 novembre dernier une solution semble avoir été trouvée, grâce à la bonne volonté d'autres administrateurs que nous remercions : nous en parlerons à une prochaine occasion.

Nous nous faisons un devoir d'exprimer à Madame Ramaekers notre gratitude pour le travail accompli par elle : elle a assuré depuis 1985 l'existence de notre revue. Notre conservatrice a été pendant 15 ans gestionnaire responsable, à tous les stades, de la confection et de la distribution du bulletin. Elle a bien mérité, par ces activités désintéressées, de la Ville de Spa et d'Histoire et Archéologie spadoises.

Madame Ramaekers poursuivra ses fonctions de Conservatrice des collections communales de la Villa royale. Pour le bulletin, elle assurera encore la réception des manuscrits et le montage des fascicules (textes et clichés).

Nous lui exprimons la reconnaissance de nos lecteurs, de nos membres et de nos administrateurs.

Dr A. Henrard  
Président

**LES JOLITES DE SPA**  
**ETUIS EN TOUS GENRES**

Les succès remportés dès le 17<sup>e</sup> siècle par les artisans de Spa auprès des riches bobelins qui constituaient leur clientèle principale les amenèrent rapidement à diversifier leur production. A côté des coffrets incrustés de nacre et d'étain ou laiton, ils "confectionnèrent d'autres petits ustensiles ou meubles également utiles, tels que des soufflets (1620), des brosses ou escouvettes (1621) et des passettes"<sup>1</sup> qui formèrent la totalité de leur activité pendant la première moitié du siècle.

Fin 17<sup>e</sup> siècle, la naissance des premiers ouvrages faits "à l'imitation de ceux de la Chine" permit une nouvelle diversification et les artisans spadois "confectionnaient ainsi des boîtes à thé, à jeu, des tabatières, des étuis, etc qui rivalisèrent bientôt avec les véritables laques"<sup>2</sup>. Ce serait donc, selon Albin Body, en cette fin de siècle qu'apparurent les étuis parmi les jolités de Spa.

Il n'en existe cependant aucun de cette époque dans les musées ni, à notre connaissance, dans une collection particulière. Deux raisons peuvent justifier cette absence: soit la fragilité relative du "verniss travaillé à la façon des Indes" n'aurait pas permis à ces objets de survivre à trois siècles ou, plus simplement, notre célèbre archiviste fait erreur. En effet, si nous examinons les comptes des bourgmestres de Spa, nous remarquons que ce n'est qu'au début du 18<sup>e</sup> siècle qu'apparaissent les premiers étuis parmi les cadeaux offerts par la magistrature municipale:

- 1711 – 10 août, fait présent au comte de Welge de ... et de quatre estuis.
- 1723 – ... une douzaine d'étuis peins et vernis; 2 fl.

C'est tout naturellement de cette époque que nous avons trouvé les premiers étuis que nous vous présentons. Notre *illustration n°1* vous en propose tout un éventail bien représentatif. Leur principale caractéristique est d'être de forme cylindrique avec des extrémités semi-sphériques. Ils sont en général de dimensions relativement similaires, proches de 150 mm pour un diamètre voisinant 26 mm. De plus, la plupart d'entre eux sont ornés de devises "tendre ou badines" comme les définit l'auteur des Amusemens des Eaux d'Aix-la-Chapelle (1736-T2-p. 115). Si nous nous reportons à l'esprit de l'époque, à la classe des bobelins qui faisaient la richesse de Spa, au genre de vie que ceux-ci menaient lors de leur séjour "de santé" à Spa, nous doutons fortement que ces étuis aient jamais été réellement destinés à servir d'aiguilliers comme on le prétend généralement. D'autant plus que certaines devises semblent montrer que la jolité devait être destinée à un homme plutôt qu'à une femme. Nous nous autorisons donc à classer ces étuis parmi les étuis à message, les "billets doux" en vogue à cette époque, ce qui correspond d'ailleurs beaucoup mieux à la richesse de certaines de leurs décorations.

<sup>1</sup> Albin BODY. Essai historique sur les ouvrages peints dits Boîtes de Spa. Liège 1898. Pages 9 et 10.

<sup>2</sup> Ibidem, page 27.





1. Eventail de billets doux - 18<sup>e</sup> siècle. Photo Canoy. Collection particulière.

Faisons ensemble le tour de cette illustration.

- a) Cet étui est relativement hors normes: 185 mm de long pour un diamètre de 33. Le très fin décor au lavis de Chine sur fond blanc représente une barque menée à la rame par deux marins et qui se dirige vers un phare tandis que sur le rivage un paysan pousse une brouette chargée et qu'une fermière mène une vache à la baguette.
- La devise ne présente aucun rapport avec le décor: "Ha malureuse que je suis mon cœur et perdu a demis".
- b) Ici c'est l'inverse: seulement 120 mm pour un diamètre de 17 mm. Le décor fleuri est relativement simple tandis que la devise, quel que soit le sexe du destinataire, implore: "Consolez un peu un cœur malheureux"; nous ne croyons pas que des travaux d'aiguille puissent donner l'effet bénéfique souhaité...
- c) Beau décor fleuri typiquement Louis XV. "Fidel et constant".
- d) et e) Ces deux étuis proviennent très certainement du même atelier car les deux cartouches qui les décorent chacun sont similaires sinon identiques. Seuls les fonds et devises divergent:
- "Mon cœur est tout rejoui de vous avoir pour ami".
  - Je vous donne tout mon cœur et a vous".
- Je crois pouvoir prétendre sans grand risque de me tromper que la première de ces deux devises n'est guère destinée à une gente dame!
- f) Cette jolité nous propose un décor au lavis de Chine très fin et joliment dessiné représentant une dame devant un muret dans un jardin et tendant à bout de bras un cœur enflammé.
- La devise est parlante: "Je n'en aime qu'un seul mais fidel".
- g) Légèrement plus grand que la moyenne (156 mm), très joliment fleuri mais sans devise. Son donateur aurait-il désiré rester discret?
- h) Nous nous trouvons ici devant un véritable tableau qui s'enroule autour de l'étui: une dame de qualité, à l'abri des regards indiscrets, reçoit les hommages d'un galant officier à genoux à qui elle offre sa main à baiser.
- La devise, ici aussi, est en rapport direct avec la scène. Elle nous déclare: "Mon cœur est a vos pieds qui demande vos amitez".
- i) Le message est clair, sans équivoque: "Pour toujours, adieu l'amour". Aucune fioriture non plus dans le décor on ne peut plus standard, même triste.
- j) Ici la devise n'est pas comme d'habitude placée dans un bandeau mais complète le message partant du cartouche en forme de cœur "Votre beauté ma blessez".
- k) Le dernier étui de cette série, bien que nettement du 18<sup>e</sup> siècle, est le seul que nous ayions qui ne puisse entrer dans la catégorie des billets doux". Sans aucune devise, les deux cartouches ovales montrent les sources du Watroz et de la Sauvenière.

Passons maintenant au siècle suivant. Notre *deuxième illustration* reflète très clairement les changements qui ont profondément marqué le monde des bobelins au 19<sup>e</sup> siècle. Finies l'insouciance et la frivolité du 18<sup>e</sup> siècle, les nouveaux curistes n'appartiennent plus au même monde bien que l'Empire ait créé sa propre aristocratie. Ce sera surtout la bourgeoisie principalement industrielle qui viendra hanter les hauts lieux des eaux de Spa. Et les jolités sont amenées à suivre cette évolution, à obéir aux goûts et mœurs de cette nouvelle clientèle.

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de présenter chacun de ces étuis comme nous l'avons fait précédemment. Seules les deux premières pièces de gauche montrent encore une richesse de décoration. Elles reflètent le style de vie de ce siècle, en prolongation impériale et restauration de l'ancienne royauté. Remarquons que les extrémités des cylindres ne sont plus semi-sphériques mais planes. Les décors proposent d'abord les paysages imaginaires animés caractéristiques du Directoire et ensuite les vues de "la Géronstère près de Spa" et de la "Place du Pouhon à Spa" sur un beau fond en trompe-l'œil. Cette dernière vue nous permet de dater cet étui avec une relative précision puisque ce Pouhon à colonnes ne fut érigé qu'en 1820. Les autres objets exposent leur but utilitaire, soit par leur taille (pour aiguilles ou pour crochets) soit par leur contenu (thermomètres médicaux, bobines de fil multiples, nécessaire à coudre) et n'ont d'intérêt que par la diversité des nouveaux décors de moins en moins personnalisés et surtout artistiques.

Une rectification: l'étui horizontal inférieur n'est pas du 19<sup>e</sup> siècle mais appartient à la série des nombreuses copies sorties vers 1930.

Notre *dernière illustration* propose quelques exemples d'étuis d'un tout autre genre. Ils firent les délices de la gente masculine particulièrement dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle et permirent à nos artistes spadois de montrer qu'ils savaient toujours peindre autre chose que des myosotis ou branches de bruyères stéréotypées.

Tous ces objets sauf le dernier ont une caractéristique commune: ils ne sont pas entièrement en bois mais constitués de seulement deux plaques décorées posées sur une structure d'une autre matière.

La ligne supérieure nous montre, de gauche à droite, deux étuis à lunettes:

- Le premier, sur un soufflet en molesquine<sup>3</sup>, présente "l'entrée de Spa" avec, au fond à gauche, les bâtiments roses du 4<sup>e</sup> hôtel des bains construit en 1841 pour être démoli en 1868 et remplacé par l'actuel. La face cachée de l'étui nous propose une "vue du Pont des artistes près de Spa", promenade tracée en 1849 et nouvelle attraction de la cité.

Dimensions: 75 x 145 mm

Milieu du 19<sup>e</sup> siècle

<sup>3</sup> Molesquine ou moleskine (de l'anglais "mole skin" = peau de taupe): sorte de toile de lin recouverte d'un enduit gras, séchée en étuve et imitant le maroquin ou le cuir. Reliure en molesquine, serviette en molesquine, etc. ...

- L'autre étui, également sur une structure en molesquine, est plus tardif avec une présentation romantique de ses tableaux. Il porte d'un côté une "vue de la Géronstère" et au verso invisible une grondante "cascade de Coo près de Spa".

Dimensions: 65 x 136 mm                      Epoque: vers 1870

Le dernier objet de cette première ligne est plus inhabituel. D'abord par sa petite taille, ensuite par son usage. C'est en effet un étui à allumettes suédoises (ou pyrophore) qui, sur une armature de laiton gravé, présente un intérieur entièrement garni de satin moiré et de cuir bordeaux. Les deux couvertures en bois nous offrent à nouveau des vues de la "Géronstère" et du fameux pont de la "promenade des artistes".

Dimensions fermé: 42 x 63 mm                      Epoque: vers 1870

La deuxième ligne commence par deux étuis à cigares d'une qualité réellement supérieure:

- Le premier, avec une armature rigide entièrement gainée de cuir souple brun, a un intérieur garni de cuir framboise. La peinture finement enlevée des deux faces nous présente des scènes de cabaret "à la Teniers" réunissant des fumeurs de pipe. L'ouvrage est signé J. Debrus.

Dimensions fermé: 85 x 140 mm                      Epoque: vers 1870

- Celui-ci est plus classique mais de qualité. L'armature de cuivre est apparente tandis que les soufflets de cuir sont recouverts à l'intérieur d'un tissu moiré bleu roi bordé de cuir blanc. Le décor aux trois chiens guettant l'entrée d'un terrier ainsi que les fleurs des champs du verso sont autant de représentations qui furent très souvent répétées en cette fin de siècle.

Dimensions fermé: 70 x 140 mm                      Epoque: vers 1870-1880

Nous en arrivons au dernier objet de cette illustration. C'est le moins intéressant mais il complète notre échantillon. Entièrement en bois légèrement teinté, cet étui à cartes de visite en forme de petit livre à tranche dorée présente d'un côté ses églantines et de l'autre un bouquet de myosotis comme nous en trouverons de trop nombreux exemplaires en cette fin de 19<sup>e</sup> siècle.

Dimensions: 110 x 70 mm

Le présent article avec ses trois illustrations n'a certainement pas la prétention d'être exhaustif ni d'avoir montré tout ce que l'imagination et le savoir-faire des artistes spadois ont présenté comme étuis. Nous espérons cependant avoir pu vous donner un raccourci valable des principaux modèles qui se sont succédés pendant deux siècles avec la diversité des décors et leur usage qui ont suivi la mode, les goûts et les mœurs des bobelins.

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, nous sommes loin des billets doux aux devises tendres et badines qui firent, entre autres plaisirs, les délices des participants, acteurs et spectateurs des "amusemens des eaux de Spa".





2.

*Etuis en tous genres - 19<sup>e</sup> siècle.*

3.



*Photos Canoy. Collection particulière.*

**UNE INITIATIVE QUI VOUS INTERESSERA...**

Le bulletin trimestriel d'"Histoire et Archéologie spadoises" en est à son 100<sup>e</sup> numéro. Peut-être avez-vous conservé ceux-ci ou la plus grande partie d'entre eux? Vous n'ignorez donc pas que des centaines d'articles ont été publiés, consacrés à de multiples aspects de l'histoire de Spa et de ses alentours. Peut-être, tout simplement, désirez-vous connaître ce qui a paru?

A moins que vous ne vous posiez (ou que l'on vous pose) telle question dont vous vous souvenez que la réponse se trouve dans le bulletin. Oui, mais dans quel numéro?

Afin de faciliter les recherches des amateurs d'histoire locale, deux collaborateurs d'"Histoire et Archéologie spadoises" ont établi un instrument de travail, une table avec index de tous les articles depuis le numéro 1 paru en 1974 jusqu'au numéro 100.

L'introduction de cette publication donne les limites de la recherche. Une première partie comporte ensuite les éléments de la vie de la Société; une deuxième est consacrée à un relevé des activités du Musée; la troisième enfin – et la plus importante – est une liste complète de tous les articles documentaires parus. Chacun de ces derniers porte un numéro suivi du nom des auteurs par ordre alphabétique, puis la liste des articles rédigés par ceux-ci en ordre chronologique de publication. Lorsque le titre n'est pas explicite du contenu de l'article, une brève analyse est placée entre crochets.

Prenons un exemple:

245. MINE Georges, *Avec un sentiment d'injustice*, [Gielen, aumônier du 1<sup>ers</sup> Lanciers, vicaire à Spa, résistant + Note sur commandant Ramaekers père], 79, septembre 94, p. 139-143.

L'index des noms propres (lieux et personnes) et de mots-clés suivis des numéros d'articles permet au chercheur de retrouver très rapidement le ou les écrits intéressant le sujet envisagé. Dans le cas ci-dessus: Gielen, 245 – Lanciers 1<sup>ers</sup>, 245 – vicaire, 245 – Ramaekers père, 245.

Cette publication extraordinaire, au format du bulletin, vous sera proposée en souscription. Les conditions en seront données dans le prochain bulletin.

## LE PLATEAU DE BRONROMME (suite)

### 3. Limites et anciennes bornes

Pour aborder la complexité du tracé des frontières entre principauté, duché, comté, marquisat, communes, arrondissements... et autres entités administratives, voyons quelles en sont les traces encore visibles sur le terrain aujourd'hui.

#### **3.1. La "lisière"**

A 1,5 km à l'est de Bronromme, on peut - pour combien de temps encore? - admirer un paysage de landes, la fagne James, véritable relique des fagnes qui jadis couronnaient le sud de Spa. Il faut rappeler que dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, les "bruyères et fanges" s'étendaient de part et d'autre de la Vecquée, depuis le plateau des Hautes-Fagnes jusqu'à Bronromme, puis de là, vers le nord jusqu'à Louveigné (Porallée, fagne St Remacle, fagne des Douze Hommes). Il suffit d'un regard rapide sur les trois cartes pour se convaincre du recul important de ce type de paysages, dans la région de Bronromme, sur un peu plus de deux siècles (photo 3).

La fagne James couvre encore environ 40 hectares. C'est le dernier lambeau de landes qui subsiste, avec la fagne de Pansîre (8 hectares) et la fagne de Malchamps-Bérinzenne (300 hectares), depuis que les fagnes du Moûsseux, Jehin et Henri Mathy (un peu plus de 60 hectares) ont été drainées et plantées.

La fagne James, malheureusement, se reboise naturellement et c'est là le lot de presque toutes les landes semi-naturelles, formations secondaires qui ont succédé à la dégradation des forêts de feuillus par les activités humaines, quand aucune gestion n'y est menée. Il s'agirait pourtant de sauvegarder ces paysages qui se sont maintenus jusqu'à nos jours grâce à une économie rurale extensive basée sur le pâturage, le fauchage et la culture temporaire après essartage. Ces formations ne sont pas des groupements stables et l'abandon des pratiques agricoles et pastorales les conduit naturellement vers des associations forestières peu intéressantes au niveau paysager et botanique<sup>1</sup>.

Sur la bordure nord de cette fagne, une très ancienne limite est encore visible. Il s'agit d'un cordon de vieux hêtres, doublé d'un fossé avec talus qui sépare la lande du bois de Plein-Fays (voir photo 4). Cette bordure appelée "lisière"<sup>2</sup> par les habitants de Creppe est en réalité une trace historique de la limite sud de la forêt (*silva*) épiscopale. Au sud de cette lisière s'étendaient les fagnes (*foresta*), appartenant également au prince, mais sur lesquelles les manants de Franchimont pouvaient exercer les droits d'usage dont il est fait mention plus haut.

<sup>1</sup> FROMENT et ROBERT: "Un intéressant paysage de landes à Spa: la Fagne James", tiré à part de la "Revue belge de Géographie", 92, 1968.

<sup>2</sup> FROMENT et ROBERT: op.cit. et PIRONET: "Les pratiques agro-pastorales anciennes de la région de Spa", in "Histoire et Archéologie spadoises", mars 1980, pp.3-12.

Ce cordon de hêtres, long d'environ 700 mètres, fait cependant, au vu des mutilations déjà subies, l'objet de convoitises sordides et peut-être, verra-t-on un jour prochain, ce témoin de l'histoire transformé entièrement en quelques cordes de bois de chauffage!

Il faut néanmoins savoir que selon le Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine, cette "lisière" est considérée comme une **haie remarquable**, car ancienne et plantée sur le domaine public. Tout abattage et modification de silhouette ou d'aspect sont soumis à permis de bâtir et en principe à l'évaluation d'incidences sur l'environnement<sup>3</sup>.

### 3.2. La Porallée et ses bornes

On a donné au nom Porallée, "*pour aller*", du latin "*perambulo*" - *je parcours*, un sens différent, selon les utilisateurs ou les moments. Pour les uns, il s'agissait de désigner un vaste territoire; pour d'autres, une bande de terrain à la frontière de deux états; certains enfin, l'attribuaient au chemin qui parcourait cette terre frontalière.

Pour les "Porallistes"<sup>4</sup>, la Porallée était bien le territoire d'une partie de la commune d'Aywaille, dont voici les limites approximatives: Deigné, Vert Buisson, Haut-Regard, Bronromme (le chemin de Liège), le ruisseau de Chefna, Quarreux, la rive gauche de l'Amblève, Hénumont, Dieupart, Aywaille, Florzé (commune de Sprimont), sur le Heid, Plâye, Deigné. La Porallée touchait donc au nord, le ban de Sprimont (duché de Limbourg), à l'est, le ban de Theux (marquisat de Franchimont), au sud, la seigneurie de Froidcourt (principauté de Stavelot) et à l'ouest, la seigneurie d'Aywaille et de Harzé (duché de Luxembourg).

Ce territoire important (+/- 3000 hectares) avait une particularité: les habitants en étaient en quelque sorte les "co-utilisateurs", certains auteurs disent même "co-proprétaires", la tradition attribuant l'origine de la Porallée à un don fait par le seigneur de Montjardin à son chasseur, ce dernier léguant à sa mort le territoire aux habitants, à condition de ne jamais y bâtir de maison. Les manants y jouissaient (sans payer ni dîme, ni redevance) de certains droits: couper du bois, essarter, cultiver - à la houe -, laisser pâturer le bétail, faucher...

Remarquons cependant que les historiens n'ont jamais pu trouver de document prouvant cette donation et que ce terrain communautaire qui appartenait à tous et à personne, devint sous le régime français (1794-1815) un territoire communal, dont certaines parties furent cédées par la suite à des propriétaires privés.

Les aisances dont bénéficiaient les Porallistes, provoquèrent une certaine jalousie chez les voisins et bien vite les habitants de La Reid, de Becco, de Winamplanche, revendiquèrent les mêmes droits. Ces contestations dégénérent souvent en véritables conflits de frontières, d'autant

<sup>3</sup> CWATUP, 1992, article 41, §1<sup>er</sup>, 8°, p.32 et article 195/2, 1°, p.118, Région wallonne, D.G.A.T.L.

<sup>4</sup> Le docteur THIRY, ardent défenseur des Porallistes, a conduit le combat pendant de nombreuses années afin d'assurer le maintien de leurs droits d'usage.





3. La lisière de la fagne James. Avril 94. Photo de J. Toussaint.



4. Borne 7 de la Porallée.



5. Borne 8 de la Porallée.



plus que la limite est de la Porallée correspondait à la limite ouest du pays de Liège et que si les manants des deux communautés n'avaient probablement qu'une vague idée de la limite exacte des terres banales, il n'en était pas de même pour les responsables de la perception des taxes et autres droits d'entrée sur les terres liégeoises ou luxembourgeoises.

Sous le régime français, la zone comprise entre le chemin de Liège et la limite communale actuelle fut cédée à La Reid alors qu'elle n'avait pas, auparavant, fait partie du marquisat. Comparez la carte Ferraris et les cartes plus récentes et vous constaterez que la frontière Luxembourg-Liège se trouvait plus à l'est que la limite communale actuelle. Elle suivait fidèlement la Vecquée puis le chemin de Liège.

Les terrains cédés à La Reid furent à nouveau contestés par Aywaille et il fallut attendre 1830 pour que la question soit tranchée par une transaction entre les communes d'Aywaille et Sprimont d'une part et Theux, La Reid et Polleur d'autre part. Cet accord fut ratifié par un arrêté royal le 10 octobre 1832. La limite entre Aywaille et La Reid fut déterminée par un géomètre et 9 bornes furent placées pour la matérialiser en 1833. Deux documents nous donnent des détails sur cette opération: le procès-verbal de délimitation et l'état des frais entraînés par la mise en place des bornes.

Le procès-verbal dressé par le notaire Antoine<sup>5</sup> mentionne les représentants des communes concernées par la délimitation: Messieurs Collard et Setroux, pour les communes d'Aywaille et Sprimont et Messieurs Lincé, de Hansez et Leporc, pour les communes de Theux et Polleur. L'emplacement des bornes est également précisé ainsi que les distances qui les séparent. L'examen attentif de ce document permet de découvrir quelques détails surprenants. En voici quelques uns:

- La 8<sup>e</sup> borne (voir le plan 1986) est "*plantée en lieu dit **pensire**...*", ce qui est inexplicable car la fagne de Pansîre se situe à plus d'un kilomètre de là!
- Le procès-verbal mentionne 9 bornes rondes de 50 cm de diamètre (ce sont les nouvelles bornes) et une "*vieille pierre de taille carrée de la grosseur de deux centimètres*" (il faut lire "deux décimètres" - ndla), alors que les frais sont calculés pour la confection de 10 bornes... où est passée la dixième?
- Les distances sont exprimées en mètres (système décimal), mais les aires sont toujours définies à l'aide des unités employées sous l'Ancien Régime (bonnier = 83,31 ares, perche carrée = 21,82 m<sup>2</sup> et aune carrée = 0,44 m<sup>2</sup>). Il faut en effet rappeler que le système métrique a été adopté en République française en 1799 - Etat dont nous avons fait partie de 1795 à 1815 - et que pendant plusieurs années les anciennes unités ont été utilisées conjointement avec les nouvelles; ce n'est qu'en 1840 qu'il fut interdit de se servir des premières.

<sup>5</sup> Ce procès-verbal est reproduit par A. VLECKEN, in "La Reid", s.d., éd. Vinche, Verviers, pp. 179-181.

En examinant l'état des frais occasionnés par l'abornage<sup>6</sup>, on peut constater que cette opération, en apparence anodine, n'allait pas sans présenter quelque danger: 4 gendarmes étaient en effet nécessaires pour assurer la sécurité des "autorités" pendant la plantation des bornes; les dissensions entre les riverains étaient donc loin d'être apaisées! Pour la petite histoire, sachez que les conseils communaux des communes concernées refusèrent de payer l'entièreté de l'indemnité de 160 F, réclamée par les 5 administrateurs (huit fois plus que pour les gendarmes!); le document porte d'ailleurs la mention "*réduit à 478,20 F*", soit 80 F de moins que la somme prévue.

Trois de ces bornes sont visibles à proximité de Bronromme. L'une est plantée à gauche de la route en direction de Stoumont, à proximité du ruisseau de Chefna, les deux autres étant à droite de la route, en bordure du coupe-feu qui longe la limite entre les deux communes (ce sont les bornes 9, 8 et 7 de la carte 3). Ces bornes sont en pierre calcaire, de forme cylindrique et avec le sommet arrondi. Elles font environ 1 m de hauteur et ne portent aucune inscription (voir photos 5, 6 et 7). En 1919, Sougné-Remouchamps devint une commune à part entière et à la fusion des communes, en 1975, La Reid fut réunie à Theux; les bornes jalonnent donc à présent la limite entre Theux et Remouchamps.

Vers 1950, Fauchamps fait un relevé des bornes et indique avec précision leur emplacement sur une carte. Il ajoute à ce propos: "*... bornes qui feraient penser plutôt à des milliaires romains qu'à des "pierres" des quatre derniers siècles*", ce qui donne à penser qu'il ignorait à cette époque la raison et la date de leur installation<sup>7</sup>.

A l'heure actuelle, les habitants de Sougné-Remouchamps jouissent toujours de certains droits d'usage. Ainsi, au début 1999, une propriété de Ville-au-Bois était proposée à la vente, laquelle s'accompagnait de la cession des droits d'usage sur une parcelle de territoire communal. Les détenteurs de ces droits sont mentionnés dans un "cadastre" communal qui prend note des mutations opérées entre les usagers. Ces droits sont cessibles et transmissibles. Leur vente se fait entre habitants de la commune sous seing privé avant d'être homologuée par les autorités communales.

### **3.3. Les bornes Liège-Stavelot**

L'abornement décrit dans le paragraphe précédent commence à proximité du ruisseau des Minières. Non loin de là, près de Haut-Regard et du ruisseau de Gervovâ, se termine un autre abornement qui débute dans la fagne de Banneux et se prolonge tout le long de la fagne Saint-Remacle. Cette délimitation fut réalisée en 1768 pour partager la "*Commune Dieu et Saint-Remacle*", vaste territoire de landes qui faisait l'objet de contestations entre le Prince-évêque de

<sup>6</sup> Ce document m'a été aimablement communiqué par M.E. COMPERE et transmis par M.R. HENRY, qu'ils en soient remerciés.

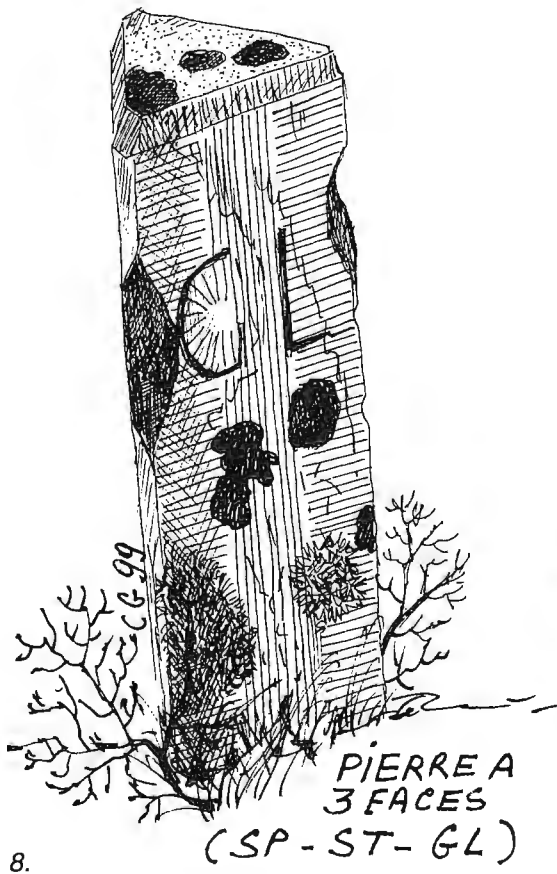
<sup>7</sup> FAUCHAMPS N.AL., "Spa et ses environs, sa ceinture de Fagnes, ses Braques", imprimerie Jérôme, Spa, s.d.



6. Borne 9 de la Porallée.



7. Le Pas Bayard.



Liège et le Prince-abbé de Stavelot. Ce partage fut opéré à ce moment précis à cause du projet de création de la route de Liège à Spa qui devait traverser le terrain convoité par les deux parties.

Les bornes, au nombre de 10 au départ, mesurent environ 1 m de hauteur. La face tournée vers Stavelot porte l'indication *Sta - velot*; la face tournée vers Liège, les lettres *L.G.* et un perron, aujourd'hui effacé sur celles que j'ai pu examiner; et la face sud, la date *1768* (voir le dessin).

Ces bornes servent maintenant de limite entre les communes de Louveigné et de Theux. Elles séparent également les arrondissements de Liège et de Verviers.

Enfin, tout comme les précédentes, elles sont classées par la Commission des Monuments et des Sites.

### **3.4. La Borne à 3 faces**

Cette borne triangulaire marquait le point où les communes de Spa, La Gleize et Stoumont se joignaient. Elle se dresse toujours sur la Vecquée, à quelques mètres à l'est du coupe-feu qui suit la ligne électrique qui vient de la vallée du Roannay. La borne porte les lettres SP, ST et GL sur ses trois faces, respectivement tournées vers les trois communes précitées (voir le dessin). Notons qu'à présent, Stoumont et La Gleize ne forment plus qu'une seule entité. Cette borne a servi aussi de point de triangulation, car sa face supérieure porte un témoin topographique. Au vu de ses arêtes ébréchées et de son aplomb sérieusement compromis, elle a déjà dû subir bon nombre d'agressions; il serait pourtant regrettable qu'elle vienne à disparaître par maladresse ou négligence!

## **4. Repères et croix**

### **4.1 *Le pas-Bayard***

A quelques dizaines de mètres des sources du ruisseau du Chefna, donc à peu de distance de la dernière borne 1833, dont il est question plus haut (3.1), un bloc de quartzite présente une caractéristique peu courante. Cette particularité a même frappé l'imagination de nos ancêtres, au point que la tradition lui a attaché une signification précise.

Le bloc rocheux est situé dans une ancienne pessièrè mise à blanc (ancienne *fagne Brume*)<sup>8</sup>, à gauche de la route, en allant vers Stoumont, au bout du chemin forestier qui démarre en face de la borne kilométrique 14 et se dirige vers la fagne de Pansîre (voir le croquis de localisation).

Le rocher a plus ou moins la forme d'un parallélépipède de 120 cm de long sur 60 cm de large et dont la partie visible hors du sol, est haute d'environ 30 cm (voir la photo 8). La face supérieure présente une cavité ovale de 25 cm sur 15 cm et en forme de cône oblique, profond de 30 cm. C'est naturellement ce trou régulier et au bord lisse qui a suscité la curiosité et fait naître les légendes.

<sup>8</sup> REMACLE: "Toponymie des communes de Stoumont, Rahier et Francorchamps", extraits du Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie, 1973, 1975 et 1977, 1ère partie, pp. 124, 125.

Commençons par la plus ancienne.

En 1951, M. Piron effectuait une enquête pour le Musée de la Vie wallonne<sup>9</sup>, sur la localisation en pays mosan de la légende des fils Aymon. Il recherchait ainsi les liens entre la légende et les endroits où la tradition situait le passage du cheval Bayard. Ces endroits présentaient une originalité car dans l'imaginaire populaire, ils conservaient une marque du passage du coursier, sous la forme d'une empreinte le plus souvent imprimée dans un rocher. Alerté par E. Natalis, professeur à l'U.Lg et ancien instituteur de Stoumont, il se rendit avec lui et R. Dumont, garde forestier, sur les hauteurs entre Desnié et Stoumont, à l'endroit où la tradition orale situait "*lu pas-bayâr*", (le Pas-Bayard). Selon les habitants de la région, Bayard, portant en croupe les quatre frères fugitifs, se serait élancé de cet endroit pour franchir l'Amblève d'un bond, laissant l'empreinte de son sabot dans le roc.

L'eau qui stagne ordinairement dans la cuvette passait pour guérir les "*mâs d'ouÿ*" (affections de la vue) et même les verrues. En 1951, on citait encore des personnes qui étaient venues remplir des bouteilles de cette eau merveilleuse. Piron faisait d'ailleurs remarquer que pareille croyance contribuait à maintenir dans la région la survivance du nom de Pas-Bayard. Dans la relation de cette enquête, Piron, frappé par la régularité de la cuvette se demanda s'il ne s'agissait pas là, d'un travail humain et suggéra un polissoir néolithique.

De cette question, à laquelle aucune réponse scientifique ne fut apportée dans l'immédiat, naîtra la seconde "légende". En effet, en peu de temps, l'interrogation s'était muée en affirmation... et le Pas-Bayard était "devenu" un polissoir vieux de plus de 7000 ans! Régulièrement colportée par des promeneurs et diffusée par des articles dans la presse, la véracité de cette pseudo-information demandait à être vérifiée de manière claire.

Consulté à ce sujet, M. Otte<sup>10</sup>, Directeur du Centre de Recherche sur les Civilisations Paléolithiques en Europe et professeur à l'U.Lg est formel. Selon lui, "*il ne s'agit en aucun cas d'un polissoir néolithique*" et l'origine de la cuvette est naturelle, produite vraisemblablement par "*l'inclusion d'une impureté sédimentaire*".

Il faut noter à ce sujet que les polissoirs préhistoriques présentent des stries et des rainures creusées par le frottement prolongé des arêtes des outils à polir, caractéristique que l'on ne retrouve pas dans le cas qui nous occupe.

Une autre supposition, à propos du Pas-Bayard, n'a pas été vérifiée et ne le sera sans doute jamais: selon J. De Walque<sup>11</sup>, le rocher servait peut-être de repère et de point frontière à l'Abbaye de Stavelot, étant entré dans le folklore pour des raisons politiques, le Pouvoir l'ayant institué tabou afin d'en assurer la conservation à titre de limite.

<sup>9</sup> M. PIRON: "La légende des Quatre Fils Aymon", Enquêtes du Musée de la Vie wallonne, tome VI, pp. 57-59.

<sup>10</sup> Communication personnelle.

<sup>11</sup> J. DE WALQUE: "Le Pas-Bayard de Stoumont", in Hautes Fagnes, n°2, 1953, pp. 97, 98.



Rappelons que sa proximité avec le ruisseau du Chefna - encore frontière stavelotaine au XVIIIe siècle (voir la carte Ferraris) - rend cette hypothèse plausible.

#### 4.2. La croix Honin

Dans un guide de promenade de 1914<sup>12</sup>, D. Closson, qui vient de Bronromme et se dirige vers le sud (Monthouyet et Stoumont), décrit ainsi l'itinéraire: "*Abandonner la Vecquée: prendre le large chemin de droite, qui fait un angle aigu avec la Vecquée, et qui longe un champ (200 m). Au delà de celui-ci, il traverse un bois de sapins - il s'agit bien entendu d'épicéas<sup>13</sup> - puis débouche dans une vaste fagne. On voit en avant, à une distance de 400 mètres, la Croix Honin, qui se détache nettement sur l'horizon. Un sentier battu conduit jusqu'à cette croix.*"

Cette courte description ne manque pas de surprendre ceux qui connaissent l'endroit; elle mérite également qu'on s'y attarde quelque peu.

Le chemin emprunté par Closson est celui de Stoumont et la fagne citée est celle de Pansîre. Au début du siècle (voir la carte de 1899), l'étendue des landes était bien plus importante que maintenant, même si l'épicéa avait déjà fait son apparition. Aujourd'hui, l'endroit décrit plus haut est une pessière sombre et monotone, si bien que plus d'un promeneur, passe à côté de la croix Honin, sans même l'apercevoir, alors qu'elle mesure 4,20 m de hauteur!

La croix actuelle, en béton, a été construite en 1930<sup>14</sup>, pour remplacer la croix de bois, détruite lors d'un incendie de cette partie des fagnes en 1929. Selon G. Barzin, qui tenait ses renseignements d'E. Natalis, déjà cité à propos du Pas-Bayard, les crucifix des croix précédentes disparues, ont été scellés au pied de la nouvelle croix. Ceci est impossible à vérifier, car le socle de la croix est maintenant serti de blocs de quartzites et recouvert d'une épaisse couche d'humus. Lors de son installation, la croix a été entourée d'une couronne de hêtres, dont il reste trois survivants, qui résistent tant bien que mal à l'asphyxie, due aux épicéas (photo 9).

Le même Natalis rapporte également qu'un vieux herdier de Stoumont avait assisté au drainage de cette partie des fagnes. En creusant les fossés, les forestiers auraient découvert des longerons identiques à ceux de la Via Mansuerisca, à proximité du chemin de Monthouyet. Ce renseignement n'a jamais fait, à ma connaissance, l'objet d'une quelconque recherche.

Revenons à la croix Honin( orthographiée aussi Honê ou Honnay): pour J. Otten, "*la croix a été érigée suite au voeu d'un promeneur perdu en fagne et sauvé miraculeusement*"<sup>15</sup> et pour Barzin, elle fut édifée par la famille Honnay, originaire de La Gleize. Si ces auteurs ne précisent pas la date

<sup>12</sup> CLOSSON: "Itinéraires pédestres; Ourthe - Amblève - Salm", Touring Club de Belgique, Liège, 1914, p. 127.

<sup>13</sup> Note de l'auteur.

<sup>14</sup> BARZIN: "Spa - Les Hautes Fagnes - Monuments et Souvenirs historiques - Varia - Addenda à l'oeuvre de H. SCHUERMANS établi par G.E. JACOB", 1949, Spa, p. 117.

<sup>15</sup> OTTEN: "Atlas toponymique de l'ancien ban de Theux", mémoire de l'U.Lg, 1967.

de sa construction, l'abbé Lejeune indique 1876, mais sans citer de source, lui non plus<sup>16</sup>.

Pour terminer, rappelons qu'il y a un siècle, la croix Honin était un carrefour important de la lande, en forme d'étoile à cinq branches: à l'ouest, le prolongement de la Vecquée vers l'Amblève; à l'est, la Vecquée en direction de l'Allemagne ou du Luxembourg; au sud, vers Stoumont; au nord, du côté de Desnié; enfin au nord-est, vers Creppe et Spa. Il ne subsiste de toutes ces voies que le chemin vers Stoumont, qui heureusement fait partie du sentier de Grande Randonnée 571 (Comblain-au-Pont vers Trois-Ponts, en passant par Remouchamps, Quarreux, Chefna et Stoumont); lui évitant ainsi de disparaître à son tour.

### 4.3. La croix Wathy

La croix Wathy (voir le dessin) est le plus ancien repère de frontière artificiel que l'on connaisse sur le plateau de Bronromme. La première mention connue qui est en faite, date du 23 juin 1482. Il s'agit d'un record sur les limites de la Porallée, établi à la demande des trois cours de justice d'Aywaille, de Remouchamps et de Hénumont: "... *alle croix de Wauthier qui est mecte es borne deseverant entre les trois terres de Franchimont, de Froidcourt et delldt commune de Remouchamps...*".

Dans son ouvrage sur la Porallée, Thiry lui donne également le nom de Croix-Rouge. Dans les archives de Theux, on trouve d'ailleurs un rapport de visite de la cour de Theux, établi le 01/08/1744 et qui délimite les frontières de sa juridiction. Il y est question de la "*croix rouge ou croix Wautieu*"<sup>17</sup>

Il semble que les Croix-Rouges jalonnaient les anciens itinéraires<sup>18</sup>; la plus connue dans notre région étant celle de Creppe qui est citée dans l'Atlas cadastral de Spa de 1782. D'après L. Marquet<sup>19</sup>, les croix-rouges auraient été plantées aux XIe et XIIe siècles, pour baliser d'abord les chemins conduisant aux lieux de rassemblement des croisades, puis ensuite les voies de pèlerinage vers Compostelle, Rome ou la Terre Sainte.

La croix Wathy était à la fois le point de rencontre des frontières du duché de Luxembourg, du marquisat de Franchimont (Liège) et de la principauté de Stavelot, et le point extrême de la Porallée. Elle est, pour cette raison, très souvent citée dans les documents qui concernent les conflits entre les utilisateurs de la Porallée ou qui fixent ses limites (ces éléments sont reproduits dans le travail de Thiry à propos de la Porallée).

<sup>16</sup> LEJEUNE: "Croix de Fagne", in Hautes Fagnes, 1948, n°2, pp. 108, 109.

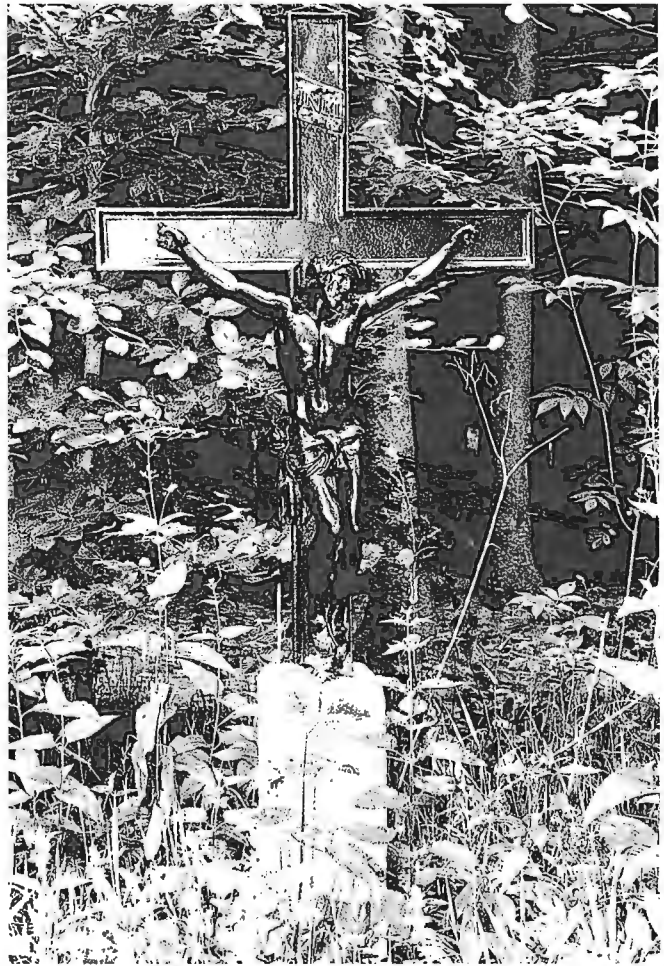
<sup>17</sup> BERTHOLET P., cité par M. RAMAEKERS: "Nos lecteurs nous écrivent ou nous disent..." in Histoire et Archéologie spadoises, juin 1978, p. 81.

<sup>18</sup> BERTHOLET P. Et al.: "Le temple gallo-romain de Juslenville et l'occupation antique de Theux" in Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire, 1983, pp. 71-74.

<sup>19</sup> MARQUET: "Voies de Pèlerins et chemins de St-Jacques de Compostelle à travers l'Ardenne", Verviers, 1991.



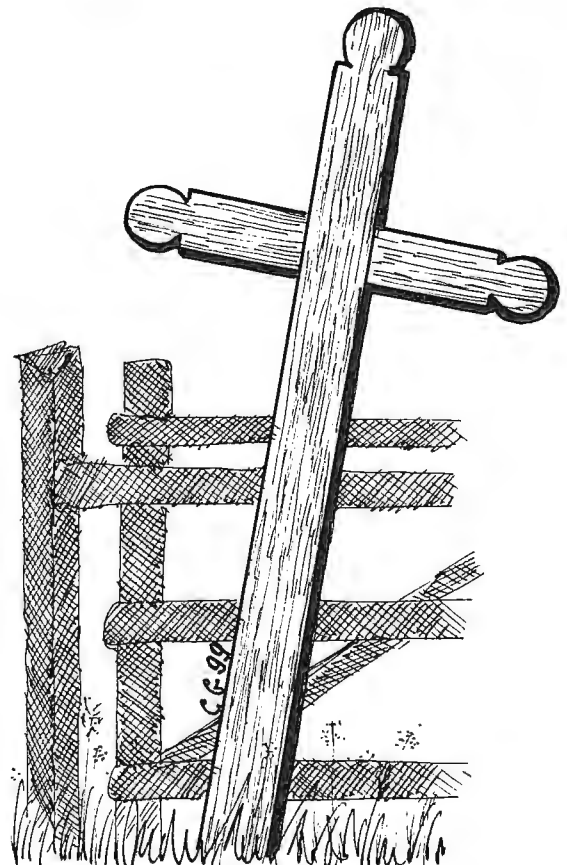
10. Croix Honin.



11. Croix Jacques



12. Croix de Bérinzenne.



13. CROIX WATHY

Des documents figurant au registre de la Cour allodiale de Franchimont nous donnent des renseignements quant à sa localisation: "... *tout au long au réal chemin qui tend en venant del croix Wathier, vers le ban de Sprimont et Lovegny...* (2 janvier 1565)" et "... *jouxtant dessus vers la Porallée tout au long au grand chemin tendant de la croix Wathier vers Liège...*(26 octobre 1565)"<sup>20</sup>.

Thiry, au début de son ouvrage sur la Porallée la situe aux environs de la pyramide de la Gleize<sup>21</sup>, près de l'ancien signal géodésique, à la rencontre du chemin de Liège et du prolongement de la Vecquée. Cependant, dans les addenda du même ouvrage, il cite un de ses témoins<sup>22</sup> qui déclare que la croix aurait été en pierre, sur le chemin de Vert-Buisson et difficile à retrouver. Ces deux informations sont donc contradictoires mais s'expliquent probablement par le fait que l'ouvrage est constitué, tout au moins dans sa première partie, au départ des notes de deux chercheurs qui ont précédé Thiry, Tihon et Francotte (voir l'avant-propos de l'ouvrage). Précisons également que, si elle figure au plan Bouillin, elle est absente du plan levé par Ferraris.

La croix (actuelle?) a été réalisée, en avril 1959, sur les indications de J. De Walque, qui en a aussi précisé la localisation<sup>23</sup>. Aurait-elle été remplacée après 1978 (parution de l'article de M. Ramaekers), ou plus vraisemblablement raccourcie suite à des détériorations à la base? C'est possible, car la croix actuelle ne semble pas répondre à la description qu'en faisait De Walque lui-même: "... *dont le type et les mesures (sept pieds liégeois sur trois) correspondent exactement aux anciennes croix d'embannement*"<sup>24</sup>; ce qui ferait plus ou moins 2 m sur 0.90 m, alors qu'en réalité sa hauteur est maintenant de 1.66 m.

La croix Wathy se trouve donc au croisement de plusieurs anciens chemins (voir la carte): au nord, le chemin de Desnié; à l'est, l'ancienne Vecquée; au sud-est, le chemin de Stavelot; au sud, le chemin de Stoumont et au nord-ouest, le chemin de Liège. Une dernière constatation à propos de ces anciennes voies: quelques-unes sont maintenant barrées d'une clôture munie d'une plaque interdisant la circulation! L'intérêt porté par l'administration au bien-être des chasseurs est semble-t-il, plus fort que l'usage séculaire!

#### **4.4 La Croix Jacques**

La croix Jacques (photo 10) dresse sa structure métallique en bordure de route, à la cote 525, au point le plus élevé entre Ville-au-Bois et Desnié. Elle aurait été, d'après le témoin de Thiry déjà

<sup>20</sup> Chevalier LE PAS DE SECHEVAL: "Le livre des alleux du marquisat de Franchimont", in Bulletin de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire, vol. 67, 1990, pp. 121, 122.

<sup>21</sup> THIRY: "La Porallée miraculeuse...", p. 6.

<sup>22</sup> idem, p. 347.

<sup>23</sup> RAMAEKERS: "Croix, chapelles et oratoires de la région spadoise", in Histoire et Archéologie spadoises, mars 1978, p. 31.

<sup>24</sup> DE WALQUE: "Restauration de deux monuments fagnards", in Hautes Fagnes, n°2, 1959, p. 151.

citée<sup>25</sup>, une des limites est de la Porallée, avec la croix Wathy et la croix Marin (en contrebas du cimetière de Desnié).

Selon M. Ramaekers<sup>26</sup>, certains disent que les habitants de Winamplanche, Creppe et d'ailleurs, s'y rendaient pour se prémunir de la rage de dent.

Pour Otten<sup>27</sup>, le lieu-dit voisin se nomme "*al bûze du fyèr*" (au tuyau de fer); il ne fournit cependant aucune explication quant à l'origine de ce toponyme.

Bien que cette croix ne figure pas sur la carte de 1899, elle est citée par Closson<sup>28</sup> en 1914: "*... le chemin passe dans le hameau de Chefna, quelques chaumières basses [...] Bon sentier. Il débouche dans la bruyère, la traverse et rejoint la route Winamplanche-Stoumont, près d'une croix*". L'auteur empruntait ainsi le chemin qui montait de Quarreux et se dirigeait vers la croix Wathy. La croix Jacques se trouvait donc au croisement de cette route avec une voie très ancienne qui figurait déjà sur le plan Bouillin: le chemin de Liège - Vert Buisson - Monthouyet. Il a été également représenté par Ferraris et se trouve encore en partie décrit sur la carte de 1899; la partie manquante ayant probablement disparu au moment de la construction de la route Desnié-Stoumont. Ce chemin n'existe plus (voir la carte actuelle), sacrifié, comme bien d'autres, sur l'autel du progrès et du rendement.

#### **4.5. Les croix et monuments de Bronromme**

Ces croix ont été élevées à la mémoire des volontaires du Groupe 44 de l'Armée secrète, morts dans la journée du dimanche 10 septembre 1944, dans les combats qui les ont opposés aux troupes allemandes. Bronromme était en effet le centre de ralliement où avait été aménagé un terrain d'atterrissage et de parachutage. Les stèles qui les accompagnent commémorent les victimes de l'A.S. tombées durant la guerre 1940-1945.

Sur le bord droit de la route vers Stoumont, à proximité de l'embranchement de Bronromme, se dresse une stèle à la mémoire d'une autre victime de la résistance. Pour plus de détails sur ces monuments, je vous renvoie à la lecture de l'étude de M. Ramaekers dans le bulletin 12 de notre revue (décembre 1977).

#### **4.6. La croix de Berinsenne**

La croix de Berinsenne se dresse au carrefour formé par la Vecquée et le chemin de Creppe à Cour. Elle rappelle la mort, survenue à cet endroit, de Jacques de Berinsenne, le 23 août 1696, à l'âge de 28 ans (photo 11).

<sup>25</sup> Voir le 4.3.

<sup>26</sup> RAMAEKERS: op. cit. P 23

<sup>27</sup> Op. cit.

<sup>28</sup> CLOSSON: op. cit. , p. 126.



Il était le fils du colonel de Berinsenne et demeurait dans la ferme fortifiée proche, en bordure du chemin de Stavelot à Spa. La famille de Berinsenne était une vieille famille spadoise, citée la première fois dans un acte de 1578 de la "*Court et Justice de Spa*"<sup>29</sup>.

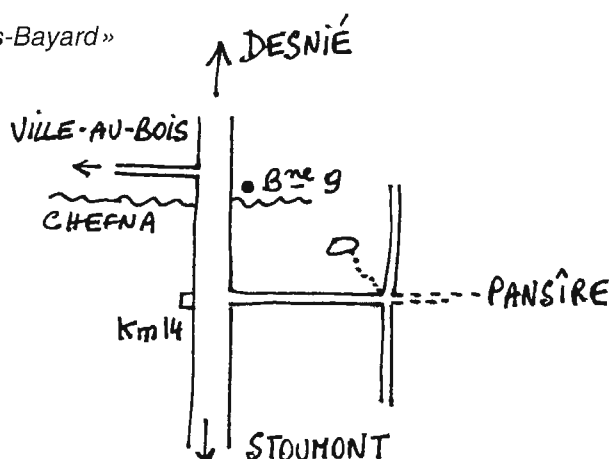
La cause de sa mort ne nous est pas connue avec certitude. Pour G. Spailier<sup>30</sup>, c'est au cours d'une promenade à cheval, que la foudre le précipita de sa monture contre un énorme bloc de pierre. Malheureusement, aucune source historique ne permet de confirmer cette version. Il est possible aussi, comme le suggère P. Jehin dans "*Réalités*"<sup>31</sup>; que J. de Berinsenne ait été assassiné. Il faut se rappeler que cette époque était troublée par les guerres menées par Louis XIV. Régulièrement, la soldatesque ravageait notre région, pillant et rançonnant ses habitants. A. Body fait la relation<sup>32</sup> des exactions menées par les troupes qui traversaient ou s'installaient dans la contrée; armées régulières, mercenaires, déserteurs... parcouraient le pays en tous sens: les routes devaient être peu sûres à cette époque! Il y a d'ailleurs sur le chemin Nélis, en contrebas de la fagne de Malchamps, une croix qui rappelle un événement similaire survenu la même année. Il s'agit de la croix Delfosse, qui commémore l'assassinat par balle, d'un habitant de Comblain le 22 avril 1696<sup>33</sup>.

Accident ou meurtre? La croix de Berinsenne attend encore son historien...

A proximité de la croix de Berinsenne se dressait le poteau de Cour qui marquait le croisement du chemin de Cour avec la Vecquée. Encore signalé par G. Barzin en 1948 dans la description d'une promenade<sup>34</sup>, il fut restauré en 1952, dans son aspect original, en forme de T. Il n'existe malheureusement plus et il est à craindre que s'il n'est pas très vite remplacé, son souvenir s'effacera progressivement des mémoires.

Christian Guillaume

Localisation du «Pas-Bayard»



<sup>29</sup> HENRARD J.: "La famille de Berinsenne", J'Ose, Spa, mai-juin 1966, p. 3.

<sup>30</sup> SPAILIER G.: "Autour de la Grande Vecquée: Histoires et légendes", J'Ose, Spa, 1970, pp. 45-48.

<sup>31</sup> JEHIN P.: "La croix de Bérlinsenne", in *Réalités*, n°156, juillet-août 1996, pp. 13-19.

<sup>32</sup> BODY A.: "Les dates néfastes de notre histoire" in "*Spa, Histoire et Bibliographie*", tome II, Culture & Civilisation, 1981, pp. 162-165.

<sup>33</sup> MARQUET L.: "La croix Delfosse", in *Réalités* n°92, octobre 1999, Spa.

<sup>34</sup> BARZIN G.: "Guide La Rosace - Spa aux mille facettes, en quelques randonnées", éd. Jérôme, Spa, 1948, p. 15.

### HISTOIRE D'UN QUADRILLE

Le Baron Pinoteau, vice-président de l'Académie Internationale d'Héraldique et président de la Société Française de Vexillologie possède une boîte peinte, souvenir de famille, dont l'origine lui est une énigme.

Désirant être éclairé sur l'histoire de cet ouvrage décoré de plusieurs vues dont une avec l'inscription "l'Entrée de Spa", il fit paraître une annonce dans "l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux" de février 1999.

Après prise de contact, Monsieur Pinoteau nous envoya un dossier illustré complété de notes généalogiques qui nous permit d'identifier l'objet comme étant une boîte de Spa (Belgique).

A l'intention de nos amis français, voici l'esquisse, à grands traits, de l'histoire de Spa (Belgique) et de ses Eaux.

Urbes aquae condunt (les eaux fondent les villes) a dit Pline l'Ancien (23-79 après J.C.). En 48, à l'âge de 23 ans, ce patricien romain sert dans l'armée de Germanie; il a le commandement d'un corps de cavalerie que les Romains nommaient ala Vers l'âge de 32 ans, il commença d'écrire l'Histoire des Guerres Germaniques, oeuvre qui n'est pas parvenue jusqu'à nous Peu avant sa mort, il dédie son Histoire Naturelle à l'empereur Titus, sorte d'encyclopédie, précieuse pour l'histoire de la science dans l'Antiquité.

Une traduction en français en a été faite par le philosophe, philologue et homme politique Maximilien, Paul, Emile Littré (Paris 1801-1881), auteur du Dictionnaire de la langue française (1863-1872 - Hachette et Cie - Paris).

Le passage qui intéresse les Spadois est annoté de la main de Littré du mot Spa par parenthèses:

"La cité de Tongres, dans les Gaules, a une fontaine fameuse (Spa) dont l'eau, toute pétillante de bulles, a un goût ferrugineux, qui ne se fait sentir que quand on finit de boire. Cette eau est purgative, guérit les fièvres tierces, et dissipe les affections calculeuses. La même eau, mise sur le feu, se trouble, et finit par rougir."<sup>1</sup>

La région de Spa se trouvait dans la cité des Tongres, subdivision territoriale, dépendant de la Germanie inférieure, province créée par Trajan, empereur de +98 à +117.<sup>2</sup>

En garnison dans nos contrées, on peut dire que Pline, curieux de tous les phénomènes naturels, connaissait bien la fontaine de Spa.

<sup>1</sup> Histoire Naturelle de Pline avec la traduction en français par M.E. Littré. Paris. J.J. Dubochet, le Chevalier et Cie, éd. r. Richelieu, 60, 1850. Livre XXXI, VII, 2 (t. 2 p. 350).

<sup>2</sup> Frans Van Kalken: Histoire de la Belgique et de son expansion coloniale. Off. De Publ. éd. Bruxelles, 1954, p. 21,22.

La découverte, en 1851, de pièces de monnaie à l'effigie de l'empereur Trajan (+96 - +98) retrouvées près du Pouhon Pierre-le-Grand atteste que cette source était fréquentée des Gallo-romains<sup>3</sup> (p 11).

Saint-Remacle, évangéliste de l'Ardenne, fondateur des abbayes de Stavelot-Malmedy entre 647-650 a sanctifié les fontaines médicinales du pays qui furent pendant le moyen âge l'objet de pèlerinages à but thérapeutique.

Les sources minérales sulfo-ferrugineuses et carbo-gazeuses du nord de l'Ardenne et principalement celles de Spa s'appellent pouhons.<sup>4</sup>

Les premiers "pouhons" apparaissent pour la première fois dans le Roman de Renard daté de 1180-1190 dans l'expression en vieux français: "as poisons seint Romacle", aux pouhons de Saint Remacle. Puis dans "La naissance du chevalier au cygne" popularisée vers le XIIIe siècle, un pauvre malade dit: "As puisons S. Rumacle m'en alai médeciner", soit: "Aux pouhons de Saint Remacle, m'en vais prendre médecine".<sup>5</sup>

Après la parution en 1559 de l'ouvrage du Dr Lymborh (ca 1497 - Liège 1567), le renom des Eaux de Spa fut porté à travers le monde.<sup>6</sup> Aussi, le poète Ronsard versifie-t-il:

"On dit amy, qu'en la forest d'Ardeine  
Dessous un chesne ondoye une fontaine..."<sup>7</sup>

Les monarques, les plus grands noms, les hôtes illustres issus de la politique, des arts, des sciences et des lettres défilèrent devant les fontaines spadoises.

Le Livre d'Or de Spa (1894), peinture monumentale du peintre spadois Antoine Fontaine (1830-1896) représente 96 de ces célébrités. Ce tableau gigantesque qui coûta douze ans de soins à l'artiste, est exposé dans le jardin d'hiver du Pouhon Pierre-le-Grand (photo 1). Cette fresque réunit la plus plaisante assemblée, choisie et anachronique de buveurs d'eau, appelés bobelins à Spa. Saint Remacle et Pline l'Ancien sont représentés statufiés au centre de ce panthéon artistique, littéraire et

<sup>3</sup> Léon Maurice Crismer: La fabuleuse histoire des Eaux de Spa, Spa monopole S.A. 1983.

<sup>4</sup> Le mot wallon pouhon a deux sens: l'eau minérale elle-même et la source, la fontaine débitant cette eau. L'origine du mot donne lieu à plusieurs hypothèses: la tradition à Spa veut que pouhon vienne du mot wallon poûhi, puiser, dérivé du latin puteus, puits, explication reprise par J.Ph. de Limbourg (Les Amusemens de Spa. Liège. Desoer, impr. libr. 1782, t. I, p. 51).

Selon les philologues, pouhon viendrait du latin potionem, accusatif de potio signifiant boisson, breuvage médicinal. (Louis Remacle: Les premières attestations de sources appelées poûhons, in: Le Pays de Saint Remacle, Malmedy n°5, 1981-1982, 31-41). De potio dérive le roman poison ou puison, puisson, poision, puzon. Même signification (Fr. Godefroy: Dict. de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du XXe au XVe siècle. Paris. Libr. des Sciences et des Arts. 1933).

Enfin, une autre explication qui n'a jamais été évoquée par les exégètes: Dans le premier ouvrage consacré aux eaux minérales de Spa, en 1559, le médecin Lymborh écrit en parlant de ces fontaines: "Les habitans d'icelle forest l'appellent Boullon, à cause des boullons qui sourdent avec grand bruit..." De fait, les pouhons sourdent en bouillonnant (ils ne jaillissent pas) par suite de dégagement de gaz carbonique. Boullon dérivant du latin bullire, bouillir, aurait donné poulhon (Lymborh: "Les poulhons Douffet, les poulhons Winanplange..." puis pouhon. (5) (6)

<sup>5</sup> Gunnar Tilander: Remarques sur le Roman de Renart. Göteborg 1923, p. 124-126.

<sup>6</sup> Gilbert Lymborh: Des fontaines acides de la forest d'Ardenne et principalement de celle qui se trouve à Spa. En Anvers chez Jehan Bellere, au Faucon 1559.

<sup>7</sup> Pierre de Ronsard (1524-1585): Le vrai moyen de perdre ses amours.

politique.

La Redoute, devenue l'actuel Casino, fut le premier établissement édifié dans le monde entier pour l'exploitation officielle des jeux. Il fut construit peu après 1763 par privilège accordé le 01 octobre 1762 par Jean-Théodore de Bavière, prince-évêque de Liège.

C'est en 1781, dans une autre maison de jeux et d'assemblée de Spa, le Waux-Hall, que l'empereur Joseph II (1741-1790) prononça la célèbre épithète: "Spa, Café de l'Europe".<sup>8</sup>

La cure d'eau minérale ou crénothérapie à Spa se faisait au griffon.

Le pouhon fut embouteillé et exporté dès le XVIe siècle. Les précautions particulières prises dans l'embouteillage et le bouchonnage permettaient la conservation des eaux pendant trois semaines et même davantage.

La période 1794-1815 fut fatale aux Eaux de Spa qui perdirent leurs curistes et leurs débouchés commerciaux à la suite de la Révolution française, des guerres napoléoniennes et du blocus continental.

La reprise s'amorça dès la période hollandaise (1815-1830). Dès la fin du XIXe et au début du XXe siècle, une législation institua un périmètre de protection des Eaux minérales de Spa.

Au début du XXe siècle, l'exportation des eaux ferrugineuses avait vécu et les médicaments chimiques à base de fer remplacèrent la prise d'eau.

Toutefois, les eaux carbo-gazeuses spadoises en bouteilles avec ou sans fer, ainsi que l'eau oligométallique appelée Spa-Reine continuèrent à maintenir la réputation et le commerce des Eaux de Spa. Les bains thermaux sont largement utilisés pour traiter les maladies cardiaques et nerveuses.<sup>3</sup>

### *Les Bois de Spa*

Les grandes périodes de Spa comme station mondaine furent les XVIIIe et XIXe siècles pour s'achever à la déclaration de guerre de 1914.

Toute cette époque spadoise, faste et brillante, correspond à une efflorescence d'un artisanat d'art local prestigieux: Les Bois de Spa. En fait, ces petits ouvrages en bois peints et vernis furent fabriqués à Spa dès la deuxième moitié du XVIII siècle jusqu'à nos jours.

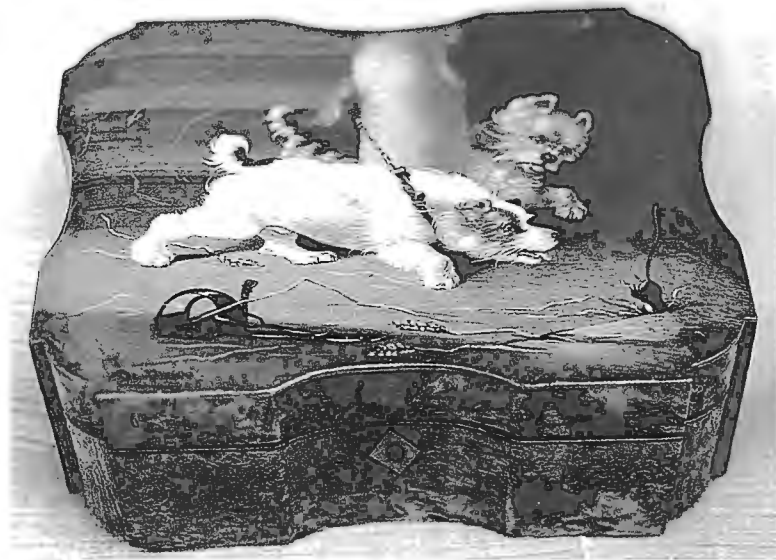
Les tabletiers et les peintres spadois se devaient de présenter des petits meubles d'exécution et de finition impeccables conformes au goût du jour et à la mode du temps, car ils étaient destinés à une clientèle de qualité, exigeante et éclectique.

---

<sup>8</sup> G.E. Jacob: Rues et promenades de Spa. Ed. Culture et civilisation. Bruxelles 1983. p. 207-217.



1. Le Pouhon Pierre-le-Grand. 1912. Carte postale. Ed. Grand Bazar Anspach. Bruxelles. Coll. privée.



2. Boîte de Spa.  
Coffret à bijoux violoné  
« La chasse au rat ».  
Gouache et placage de loupe de bois.  
205 mm x 155 mm x 80 mm.  
Signé « De Brus ».  
Dernier tiers du XIX<sup>e</sup> s.  
Coll. privée.



3. Marquise de La Corbière, née Marie-Hélène Pitatouin de La Coste (1790-1875). Dédicataire de la boîte à quadrille. Crayon à M. Hervé Pinoteau (original, hauteur : 13 cm)



Ainsi naquit une foule de mignons bibelots, jadis nommés Jolités et appelés Bois de Spa parmi lesquels les boîtes diverses occupaient une grande place: c'est pourquoi on dit généralement Boîtes de Spa (photo 2).

Les curistes emportaient les Bois de Spa qui entretenaient le souvenir de villégiatures agréables et constituaient des présents de qualité.

Ainsi retrouve-t-on des boîtes de Spa dans les successions et les greniers des familles des pays européens.

### *Indications pour la restauration*

Beaucoup de ces objets sont décorés à la peinture à la gouache et recouverts de plusieurs couches de vernis à l'alcool ensuite polies.

Ces ouvrages anciens présentent souvent un aspect dégradé: le vernis se fendille, s'écaille et la gouache s'altère à l'humidité.

Dans le domaine du sauvetage de ces petits chefs-d'oeuvre en péril, il convient de fuir l'amateurisme et confier l'opération à un restaurateur compétent en technique des Bois de Spa.<sup>9</sup>

### *Confusions avec d'autres laques*

En France, les ouvrages de Spa sont souvent confondus avec les objets "Vernis Martin" du nom des frères Guillaume et Etienne-Simon Martin, vernisseurs du roi, qui en 1753, reçurent le monopole d'une laque à base de copal.<sup>10</sup>

La formule du vernis Martin qui n'a jamais été révélée, comprend principalement du copal importé du Brésil et de Ceylan, de l'huile de lin cuite et de l'essence de térébenthine.

A Spa existaient différentes formules de vernis où l'on employait principalement la gomme sandaraque, la gomme mastic, la térébenthine de Venise, l'essence de térébenthine, le camphre et l'alcool suivant une composition et une fabrication bien déterminées.<sup>11</sup>

De plus, il convient d'éviter les confusions avec les autres laques: les laques vénitiennes, les tabatières et Bois écossais, les souvenirs écossais en sycomore<sup>12</sup> ainsi que les autres laques européennes: de Hollande, d'Angleterre, de France, d'Allemagne, de Russie ainsi que les laques orientales, de Chine, du Japon, de Perse, vaste sujet, domaine de spécialistes...<sup>13</sup>

<sup>9</sup> Louis Pironet: Technique de restauration des ouvrages peints et vernis dits de Spa. Bull. H.A.sp. sept. 1976.

<sup>10</sup> Connaissance des Arts n°119, janv. 1952, p. 43: Comment identifier le Vernis Martin.

<sup>11</sup> Ivan Dethier: Cat. Expos. Trois siècles de Bois de Spa, 15/12/1967 – 28/01/1968. Liège p. 17.

<sup>12</sup> Lydwine de Moerloose: Les Bois de Spa. Catalogue p. 385-398. Mémoire. Université Catholique de Louvain-La-Neuve. 1986-1987.

<sup>13</sup> Lackkunst aus Ostasien und Europa: Ex Oriente Lux. Editeur: BASF Farben Ludwigshaven. Druck: Graphische Kunstanhalt, Bad Dürkheim 1977.

### *Monographie d'une boîte à quadrille*

La boîte à jeux de société de Monsieur Pinoteau est une boîte à jeu de quadrille, ouvrage fabriqué à Spa en styles divers depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, appelées aussi boîtes à reversis ou reversi, ancien jeu de cartes. Ces bibelots sont connus à Spa sous le nom de boîtes à quadrille ou plus communément quadrilles (photos 7 à 18). Le terme quadrille est issu du nom d'un ancien jeu de carte qui se joue à quatre. Il vient de l'italien quadriglio qui dérive du latin quadri... quatre...

Le quadrille (jeu) ne doit pas être confondu avec le quadriges, char antique attelé de quatre chevaux ni avec le quadrille, groupe de cavaliers prenant part à un carrousel. Le quadrille désigne aussi une danse à la mode au XIXe siècle.

Le jeu de quadrille est une espèce de jeu d'homme qui est synonyme du jeu de médiateur. Napoléon favorisa l'homme à quatre, ou quadrille, avec l'espoir de concurrencer la mode anglaise du whist.

Les boîtes à quadrille pouvaient servir à l'usage des autres jeux à la mode du temps. L'écarté, le whist, le piquet et le jeu de Boston, ainsi nommé de la ville de Boston assiégée par les Anglais dans la guerre de l'Indépendance d'Amérique. Misère, indépendance, termes de ce jeu, se rapportent aux phases du siège de cette ville (Dict. Littré, 1863).

La boîte à quadrille contient quatre petites boîtes d'égale grandeur, destinées à recevoir les cartes et les marques de jeu. Les marques de jeu servent à comptabiliser les points.

Ces pièces plates, appelées fiches ou contrats, sont carrées ou rectangulaires, les contrats étant plus courts que les fiches, tandis que les jetons sont de forme circulaire.

Ces pièces peuvent être en ivoire, en os, coloré ou non, en nacre, parfois gravée ou en bois coloré, parfois décoré (photo 19).<sup>14</sup>

Le baron de Pölnitz dans les "Amusemens de Spa" (Amsterdam chez Pierre Mortier 1734) remarque: "On trouve dans ces boutiques cent sortes de petits meubles galants comme des boîtes à quadrille .." et Voltaire: "Vous savez que les alliés sont comme les amis qu'on appelait de mon temps au quadrille: on changeait d'amis à chaque coup..." (Lettres Choiseul, 13 juillet 1764).

Le poète Panard a troussé les vers:

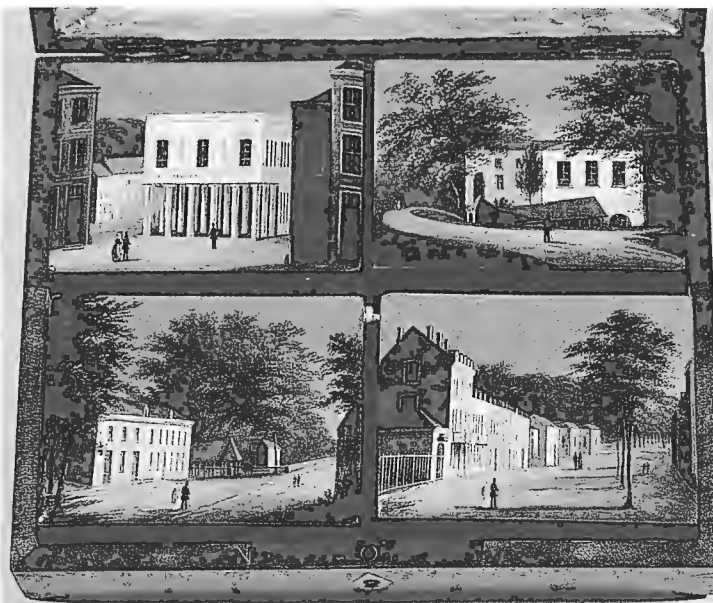
"Un joueur adroit au quadrille,  
Jamais ne cause ni ne babille;  
Il cache ses cartes si bien,  
Que son adversaire n'y voit rien" (Œuvres, t. III, p. 355)

---

<sup>14</sup> Louis Pironet: Les Jolités de Spa. Les jeux de société. Bull. H.A.sp. déc. 1992, p. 169-185.



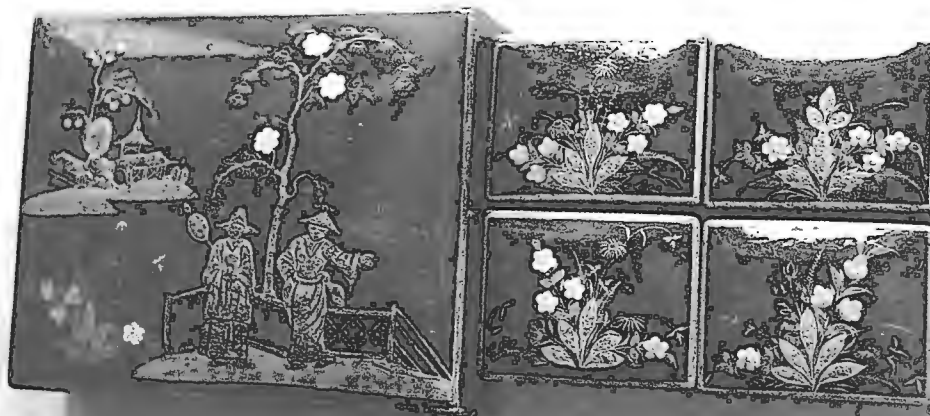
4. Boîte à quadrille.  
 Vue : Le château de la  
 Coste près de Saint-Martin-  
 de-Sanzay près de Thouars.  
 Deux-Sèvres. France ;  
 vers 1840-1850.  
 Coll. Baron Pinoteau.



5. Idem : Intérieur.  
 Vues : Le Pouhon  
 Pierre-le-Grand, la fontaine  
 de la Géronstère, la fontaine  
 de la Sauvenière, l'Entrée de  
 Spa, vers 1840-1850.  
 Coll. Baron Pinoteau.



6. Parc de Sept Heures. Spa. Quatre colonnes de l'ancien Pouhon  
 Pierre-le-Grand et pavillon ouest de la galerie Léopold II. Été 1982.  
 Photo de l'auteur.



7. Boîte à quadrille : Laque noire à la chinoise, motifs chinois dorés rehaussés de gouache. Terrasse de jardin animée de deux personnages. Les boîtes à fiches portent chacune une touffe fleurie, motif caractéristique du Louis XIV spadois. 187x147x55 mm. Fin XVII<sup>e</sup>, début XVIII<sup>e</sup> s. Musée de Spa inv.10B.

Dans sa relation de son voyage à Spa en 1748, Franket, officier français écrit:<sup>15</sup>

"Nous fûmes reçus aussi à l'abbaye d'Erckenrode... nous fûmes reçus au mieux de madame l'abbesse... de la maison de Croÿ... elle nous laissa avec les religieuses Celles-ci nous invitèrent à faire la partie de cadrille..."<sup>15</sup>

Le quadrille du baron Pinoteau possède une tableterie en bois bruni. Articulé de deux charnières, l'assemblage est à onglet à enfourchement sur pigeons; les dimensions sont: longueur: 20,8 cm, largeur: 16,6 cm, hauteur: 5,5 cm.

Le couvercle, légèrement relevé en son centre, est décoré d'une vue du château de la Coste, près de Saint-Martin de Sanzay, à côté de Thouars, département des Deux-Sèvres, France, ainsi fait foi une inscription vert pâle (photo 4).

Cette belle demeure à tour à toiture en éteignoir, est précédée d'une allée ceignant un parterre (ou un étang) circulaire. Le parc est animé de quelques personnages habillés à la mode de l'époque romantique. Les dames portent le chapeau rond à bavolet, la robe longue, ample et les messieurs le pantalon, la redingote courte serrée à la taille et certains, le haut-de-forme.

Monsieur Eric Vernhes propriétaire de ce domaine nous communique: "La maison actuelle datant de la fin du XVIIIe siècle, est construite sur une ancienne place forte moyenâgeuse. Elle s'adosse à une tour qui est la plus ancienne partie du château. Une chapelle Renaissance datée de 1608 que nous venons de faire restaurer sous la direction de l'architecte des "Bâtiments de France" est située à une centaine de mètres à l'arrière de la maison.

Les bâtiments de ferme, servitudes et dépendances, sont très anciens et couverts de tuiles du Poitou dites "tiges de botte", alors que les toits du château et de la chapelle sont en ardoises d'Angers. Trois pigeoniers à toits d'ardoise dont les murs sont en pierre de tuffeau entourent le château...

Le parc est à base de feuillus, chênes à longs fûts droits ainsi que des charmes et des acacias, avec quelques sapins. Après avoir appartenus aux seigneurs de La Coste, dont nous avons retrouvé les traces aux XVIe et XVIIe siècles, la propriété est entrée au XVIIIe siècle dans la famille Pitatouin, notables de la région de Tours (Indre-et-Loire), puis de Saumur (Maine-et-Loire).

Le château passa à la famille de La Corbière par le mariage de Marie-Hélène Pitatouin de La Coste avec Robert-François-Yves de La Corbière (NDLA: voir ci-après le chapitre: La dame au quadrille).

Les La Corbière figurent parmi les ancêtres du baron Pinoteau. En 1880, Ernest de La Corbière vend la Coste à Urbain Geay, mon arrière-grand-père dont la fille Marguerite épousera Charles Vernhes, mon grand-père, à la fin du siècle dernier".

<sup>15</sup> Emile Hublard: Le séjour à Spa et à Chaudfontaine d'un officier français en 1748 (extrait du journal manuscrit de Franket). Liège. Cormaux, imp. – lib. 1903.

Franket: Itinéraire de la campagne de 1748 et des événements y arrivés. Manuscrit. Bibliothèque Royale Albert I. Bruxelles n° 3516-25, livre 8, p. 383.

Le coffret contient quatre petites boîtes dont le couvercle est orné d'une vue de Spa, suivant un modèle souvent reproduit à l'époque (photo 5), tout d'abord:

*Le Pouhon Pierre-le-Grand*, la fontaine principale au centre de Spa, est revêtue d'une inscription en frontispice: "A la mémoire de Pierre le Grand", tsar de toutes les Russies, venu rétablir sa santé aux Eaux de Spa en 1717. Le pouhon le plus célèbre est celui de cette vue.

Ce bâtiment à dix-huit colonnes d'ordre toscan fut offert à la ville de Spa en 1820, par le prince d'Orange (1792- 1849), blessé à la bataille de Waterloo en 1815 et futur Guillaume II, roi des Pays-Bas et grand-duc de Luxembourg (1840-1849).

Il contient la table votive en marbre noir offerte par le tsar en remerciement de l'efficacité de la cure. Cette colonnade, ouverte à tous les vents, soutenait une salle. Le bâtiment fut jugé peu esthétique: "Un dé fait pour des géants, placé sur un jeu de quilles". Jean d'Ardenne<sup>16</sup> (p. 60).

Il fut remplacé en 1878 par l'édifice actuel (photo 1).

Quatre colonnes ont été transférées dans le fond du Parc de Sept-Heures après avoir orné le péristyle du bâtiment des Beaux-Arts de la rue de la Poste, démoli en 1948 (photo 6) (8 p. 258, 259).

Une deuxième vue nous montre la *Fontaine de la Géronstère*, sous les frondaisons centenaires.

Le pavillon à toit à quatre pans reposant sur quatre colonnes en marbre rose de Saint-Remy abrite une niche du même matériau qui protège la source.

Ce monument fut offert en 1651 par le comte Conrad von Burgsdorff (1595-1652) collaborateur du prince électeur de Brandebourg. Il est relié par une galerie au bâtiment principal.

Au siècle dernier, la fontaine délaissée inspira Jean d'Ardenne:

"Te souvient-il du temps des doctes assemblées,  
Où sur les boulingrins bordés de jeunes ifs,  
On prenait les bonbons de "boêtes" émaillées  
De l'âcreté des eaux merveilleux correctifs?"<sup>16</sup> (p. 67, sept. 1871).

Après maintes tribulations, ce gracieux ensemble a été restauré avec bonheur en 1979 par la Ville de Spa et l'architecte François Bourotte.

En 1979 eut lieu l'inauguration officielle en présence des descendants du donateur de 1651, le comte et la comtesse Christoff von Burgsdorff retrouvés par nos soins.

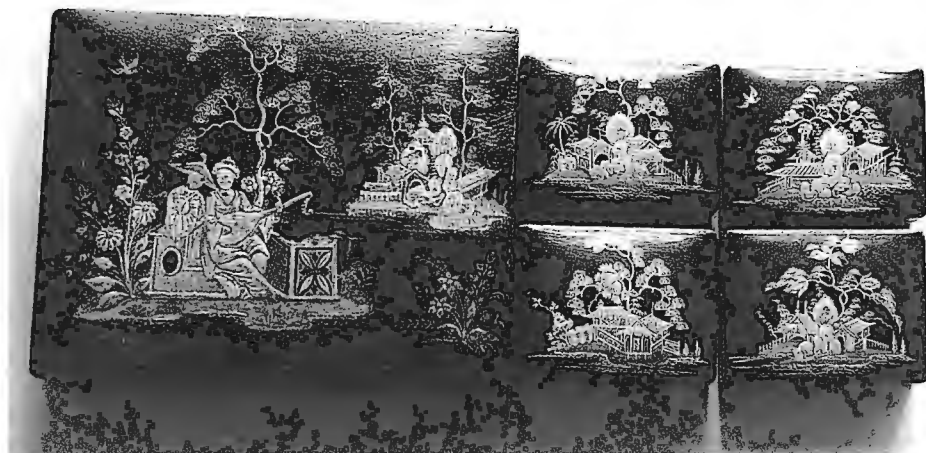
<sup>16</sup> Albin Body: Spa-Fashion. Imp. Callewaert. Bruxelles. Sans date.



8. Boîte à quadrille : Encre de Chine et gouache. 190x148x58 mm. Epoque Leloup vers 1727. Couvercle : La Justice casquée. Boîtes à fiches : sujets bibliques. Musée de Spa inv. 50B. Moerloose cat. n° 35 (12).



9. Boîte à quadrille. Encre de Chine. Scènes galantes. Epoque Louis XV. Milieu XVIII<sup>e</sup> s. Musée de Spa inv. 56B. Moerloose cat. n° 47. (12) 190x150x50 mm.



10. Boîte à quadrille : Laque noire à la chinoise, décor doré rehaussé de gouache. 188x148x50 mm. Epoque Louis XV. Milieu XVIII<sup>e</sup> s. Musée de Spa inv. 278B.



11. Boîte à quadrille : Encre de Chine et gouache. Couvercle : Scènes flamandes. Côtés : Paysages de composition. Ep. Louis XV. Milieu XVIII<sup>e</sup> s. Musée de Spa inv. 53B.



Une autre boîte à fiches est décorée d'une miniature de *la Fontaine de la Sauvenière*, probablement la plus ancienne de Spa.

A droite du bâtiment de service, se voit le pavillon pointu de la niche Renaissance en marbre rose de Saint-Remy daté vers 1653, où sourd l'eau minérale.

A droite, la fontaine de Groesbeck, don, en 1651, du baron de Groesbeck, chancelier du prince-évêque de Liège. Plus à droite, grimpe la route vers Malmedy, construite en 1780.

A côté de la source est enchâssée une pierre miraculeuse gravée du *Pied de Saint Remacle*. Selon la légende, les femmes désireuses de concevoir doivent placer le pied dans la sainte empreinte, tout en buvant de l'eau de la fontaine.

Les esprits malicieux disaient que la cure devait être complétée par une promenade dans les bosquets voisins avec quelque ami de son choix pendant que le mari prenait les eaux à une fontaine éloignée.

La fontaine de la Sauvenière a été étudiée et restaurée en 1981 par l'architecte François Bourotte sur décision de la Ville de Spa.

La quatrième boîte possède l'inscription: *Entrée de Spa*.

Nous voyons l'Hôtel Belle-Vue précédé d'une grille. Cet immeuble situé avenue Reine Astrid contient commerces et appartements.

A l'extrémité de la rangée de maisons, s'observe la façade rouge caractéristique de l'établissement des Bains construit en 1840 et disparu en 1867: donnée chronologique utile à la datation de l'objet.

Le dessous du couvercle du quadrille est garni de soie rose unie. L'intérieur du coffret et des quatre boîtes est peint en rose violet. Le dessous est recouvert de papier marbré, mode qui débuta vers 1830. La serrure est dite à entailler, c'est-à-dire visible uniquement de l'intérieur de la boîte. L'écusson de la serrure est en bois clair de forme losange.

Cette boîte a été restaurée à Versailles en 1997. Elle appartient à l'époque romantique.

### *La dame au quadrille*

Les côtés de la boîte sont agrémentés d'une inscription dédicatoire faite de guirlandes de roses courant sur le côté gauche, le devant et le côté droit:

"Mme de G.R.T.: à son amie/Mme de La Corbière née/de Pitatouin de la Coste".

Il s'agit de la marquise de La Corbière née Marie-Hélène Pitatouin de la Coste, trisaïeule du baron Pinoteau.

L'illustration n°3 montre le portrait d'une dame de qualité à l'expression énergique. Née en 1790 à Dampierre-sur-Loire (Maine-et-Loire), elle décéda la dernière de sa famille, en 1875, à Saumur (Maine-et-Loire). Elle était fille de Louis-Jean-Madeleine Pitatouin, seigneur de la Coste, gendarme de la garde du roi, anobli en 1781, et de Jeanne-Marie Jacob de Tigné. Cette famille alla en émigration<sup>17</sup>.

Dans cette dédicace, elle n'est pas titrée marquise. L'hypothèse que cela est dû au fait que son beau-père Antoine-Madeleine, chevalier puis marquis de La Corbière, chevalier de Saint-Louis (1743-1831) vivait encore à cette époque, doit être écartée, car la vue de "l'Entrée de Spa" montre l'ancien établissement des Bains construit en 1840.

Une autre supposition est que cette boîte soit des années 1848-1852, où la IIe République française interdit les titres de noblesse, époque où son fils Ernest, dont il est question ci-après, était journaliste républicain; par la suite, ayant vendu la Coste, il acheta le château de Beauvoir à Mignaloux (Vienne), devint maire de ce village et fut réputé pour ses idées sociales avancées.

Monsieur Toussaint, bibliothécaire de la ville d'Eaux a parcouru les "Listes des Etrangers" des années 1840-1850 sans trouver trace des patronymes "de La Corbière" et "Pitatouin de La Coste", comme visiteurs de Spa.

Des données chronologiques précédentes, il peut être raisonnablement inféré que cette boîte date des années 1840-1850; de fait, elle est représentative de l'époque romantique.

En 1815, Marie-Hélène Pitatouin de La Coste, dédicataire de cette boîte, épousa à Varrains (Maine-et-Loire), son cousin, Robert-François-Yves de La Corbière: (Verdun 1785, Paris 1870), engagé volontaire au 26ème Chasseurs Belges, officier du 1er Empire, grièvement blessé et sous-préfet de Domfront en 1815<sup>18</sup> (p. 159, 288).

Le beau-père de cette dame, Antoine-Madeleine, marquis de La Corbière, servit dans le corps de Rochambeau (1725- 1807), futur maréchal de France, qui commanda un corps de 6000 hommes envoyés au secours des Américains lors de la guerre d'Indépendance et prit part au siège et à la prise de Yorktown<sup>18</sup> (p. 143,158).

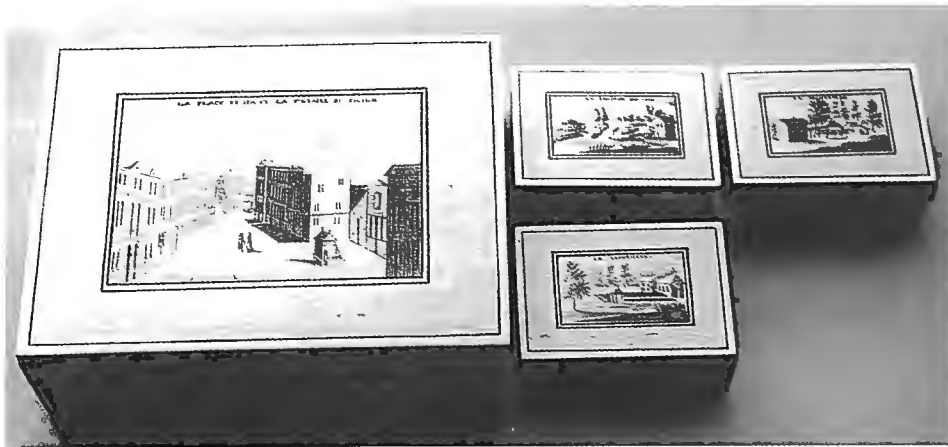
Antoine-Madeleine de La Corbière, capitaine d'infanterie à Yorktown reçut la Croix de Saint-Louis après la victoire.

Monsieur Hervé Pinoteau représente cet ancêtre à la Société des Cincinnati de France.<sup>19</sup>

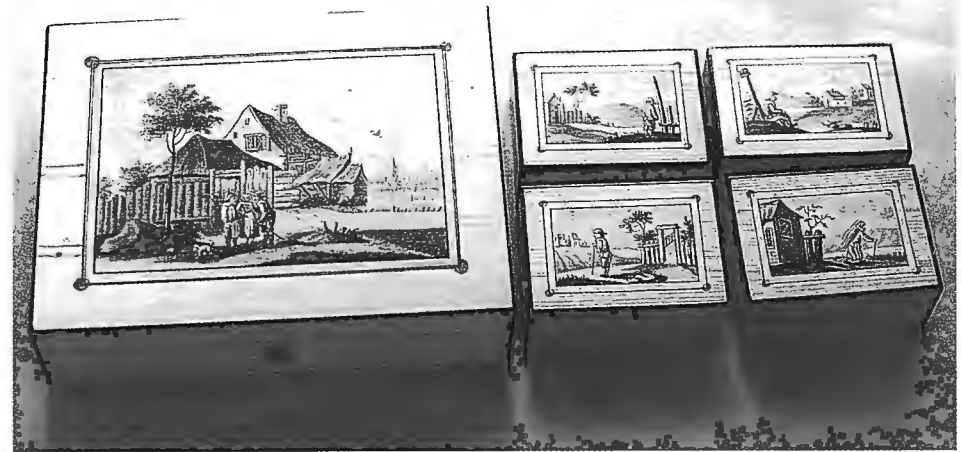
<sup>17</sup> Hervé Pinoteau, lettre, 16 avril 1999.

<sup>18</sup> Bernard Mayaud: 11<sup>e</sup> Recueil de généalogies angevines. Brûlon 1991: la date du décès est située le 18/08/1793: "Pierre-Olivier-François de La Corbière, de Juvigné, chanoine et archidiacre de Verdun, Vicaire général du diocèse, abbé Commendataire de Talmont (Abbaye bénédictine du dioc. De Luçon), premier aumônier par quartier de Madame Adélaïde de 1775 à 1788, refuse le serment, déporté à Jersey en 1792, décès le 18/08/1793 à Spa.

<sup>19</sup> Société des Cincinnati, Ordre héréditaire, institué en 1783, dont le but est de regrouper les Officiers anciens combattants de la guerre d'Indépendance américaine, puis leurs descendants (culte du souvenir, aide sociale), maintenir entre les Etats l'union et l'honneur national à l'exemple de Cincinnatus, héros de l'Antiquité classique... (Quid 1988, Robert Laffont, p. 1181).



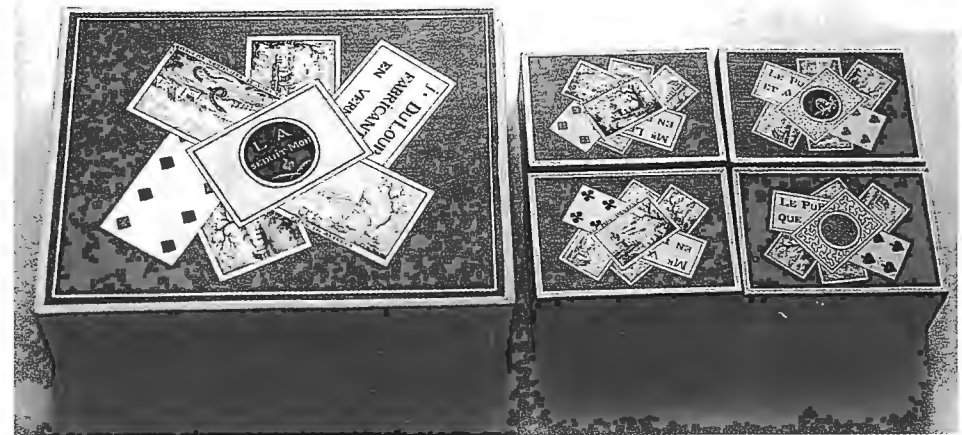
12. Boîte à quadrille : Encre de Chine sur gouache. Vues : Couverture : « La Place de Spa et la fontaine du Pouhon ». Boîtes à fiches : « La cascade de Coo », « La Sauvenière », « La Géronstère ». 199x149x59 mm. Epoque Louis XVI. Fin XVIII<sup>e</sup> s. Musée de Spa inv. 210B.



13. Boîte à quadrille : Encre de Chine. Fond trompe-l'œil à la gouache : Bois et cachets de cire rouge. Scènes flamandes dans le genre de Teniers. 201x155x55 mm. Epoque Louis XVI. Fin XVIII<sup>e</sup> s. Musée de Spa inv. 37B. (11 n<sup>o</sup> 159)



14. Boîte à quadrille : Laque noire à la chinoise et gouache. Motifs dorés : Personnages et plantes. 197x155x51 mm. Epoque Louis XVI. Fin XVIII<sup>e</sup> s. Musée de Spa inv. 28B. Moerloose cat. n<sup>o</sup> 84. (12)



15. Boîte à quadrille : Gouache. Cartes pêle-mêles et devises : « Au plus heureux », « Je suis un cœur fidèle », « Fidel en absence », « Il faut se rejoindre ou mourir », « J. Duloup fabricant en vern.. » (Jacques Duloup ± 1753-1803). 200x154x55 mm. Début XIX<sup>e</sup> s. Musée de Spa inv. B212. Moerloose cat. n<sup>o</sup> 97. (12)

Antoine-Madeleine émigra avec ses quatre frères, dont l'un, ecclésiastique, mourut à Spa des suites d'une "colique"<sup>18</sup> (p. 157, 158).<sup>20</sup>

Dans "La nécrologie étrangère à Spa "d'Albin Body":

"1792, 17 septembre. Messire Pierre Olivier de la Corbière. Vicaire général du diocèse de Vannes, en Bretagne. Archidiacre de l'église cathédrale de ce diocèse, abbé commendataire de Talmont, diocèse de Luçon".<sup>18, 21</sup>

Monsieur Toussaint nous écrit: "J'ai dépouillé les "Listes des Seigneurs et Dames", 1792-1793,... en vain. J'ai parcouru deux fois les listes de 1792-1793. Mais comme l'écrit Body "Les Emigrés à Spa 1789-1794: "Tous ne se faisaient pas connaître en ces temps troublés"<sup>21</sup> (T. III, p. 391-420).

Il est vraisemblable que cet oncle de la Dame au quadrille fut inhumé dans l'ancien cimetière de Spa, près de la rue des Ecomines, béni en 1784.

Situé trop près des habitations, il fut désaffecté et disparut. Un nouveau cimetière fut aménagé en 1841 au flanc ouest de la colline de Spaloumont.<sup>21</sup>

Un cousin d'Antoine-Madeleine, Alexandre-Elisabeth-Claude, grand-vicaire de Verdun, fut guillotiné à Paris place de la Concorde en l'an 2<sup>18</sup> (p. 143).

Antoine-Madeleine émigra à l'armée de Condé jusqu'en 1801, fut colonel à la Restauration, titré marquis de La Corbière en 1815 et maréchal de camp honoraire. Il décéda à Saumur en 1831<sup>18</sup> (p 143, 158).

Lors de la Révolution, la belle-mère de la Damne à la boîte, née Marie, Anne Jehannot de Beaumont, resta avec ses enfants à Avranches et elle fut mise en prison avec Robert-François-Yves, lequel fut jeté dans le canal lors de l'arrivée des royalistes dans leur expédition de la Virée de Galerne... L'enfant fut sauvé par eux, les deux partis se tirant dessus.<sup>17, 22</sup>

Quand l'armée de Condé fut dissoute et que les émigrés revinrent en France, Antoine-Madeleine mit son fils Robert-François-Yves dans les armées de Napoléon.<sup>17</sup>

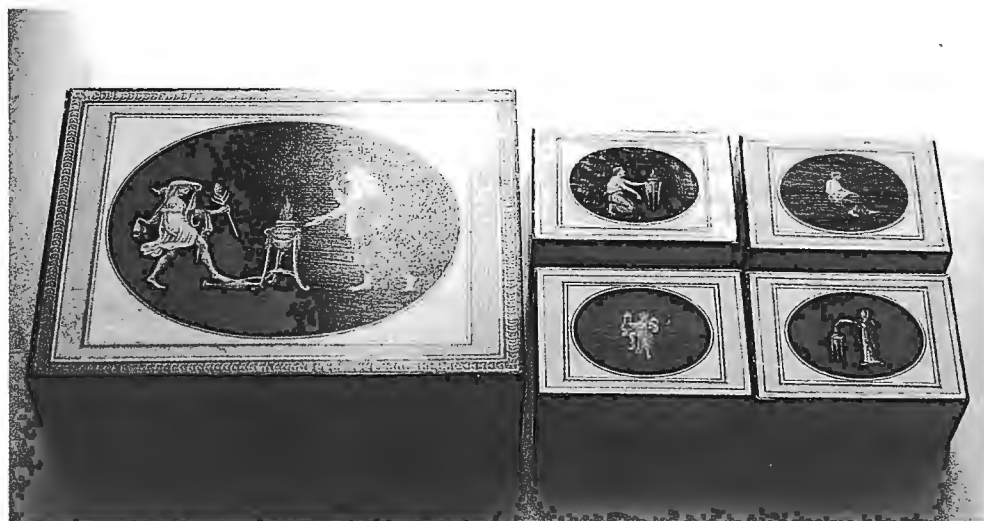
Les Pitatouin s'étaient établis dans la région de Saumur (Maine-et-Loire) et le père de Marie-Hélène fut maire de Varrains (Maine-et-Loire) de 1816 à 1826. Le château de la Coste arriva chez les Pitatouin vers le milieu du XVIIIe siècle.

Marie-Hélène et Jean-François-Yves eurent un fils Ernest (1816-1897) qui vendit, en 1880, le château de la Coste à M Urbain Geay, ingénieur général au Creusot, arrière-grand-père de M. Eric Vernhes, actuel propriétaire, époux de Catherine de Chabot.<sup>17</sup>

<sup>20</sup> F. Uzureau: un prêtre français pendant l'émigration. M. de La Corbière, chanoine d'Angers (Revue de Lille, 1909, Sœur-Charruey lib. éd. Arras. 41, r. de Vaugirard. Paris, p. 43, 60).

<sup>21</sup> Albin Body: Spa. Histoire et bibliographie. Impression anastaltique de l'éd. des Imprimeurs réunis, Liège 1892. Ed. Culture et Civilisation. Bruxelles 1981. T. II, p. 439, 441, 442.

<sup>22</sup> Virée de Galerne: Episode de la guerre de Vendée en 1793 menée par la Grande Armée Royale et Catholique.



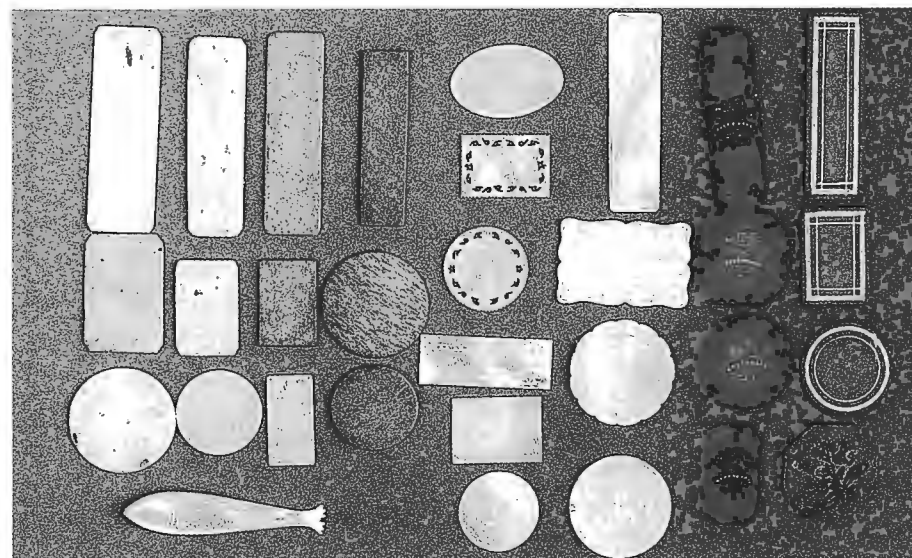
16. Boîte à quadrille : Gouache et bois au naturel. Décor néo-classique : Personnages antiques présentant des offrandes à un autel et sujets mythologiques. 214x160x54 mm. Musée de Spa inv. 108B.



17. Plateau à quadrille : Quatre paysages de composition à l'encre de Chine. Décor marbré à la gouache. 285x203x41 mm. Vers 1825. Musée de Spa inv. 80B.



18. Boîte à quadrille : Gouache sur bois brun. Vue : Couvercle : « La Géronstère à Spa »; Boîtes à fiches : « Fontaine de la Sauvenière », « Géronstère à Spa », « L'Entrée de Spa », « Promenade des Artistes ». 230x175x65 mm. Second Empire. Vers 1860. Musée de Spa inv. 156B. Moerloose cat. n° 144. (12)



19. Fiches et jetons : En os au naturel et coloré; en nacre gravée; en bois coloré et décoré. Du XVIII<sup>e</sup> s. les 5 rangées de gauche. Du XIX<sup>e</sup> s. les trois rangées de droite. Coll. privée. Louis Pironet.

Ernest était l'époux de Cécile-Louise-Camille Guiot de la Cour (1829-1897), petite-fille du général baron Guiot de la Cour, blessé à mort à Wagram et dont le nom figure sur l'Arc de Triomphe à Paris.

Ils eurent six enfants dont un fils Jacques, dernier mâle La Corbière, mort sans postérité (1857-1899), une fille Marie-Anne dite Anne-Marie (1863-1938) qui épousa en 1890 Henri, lieutenant-colonel d'artillerie (1863-1935), baron de Lustrac en 1898<sup>18</sup> (p. 159). Ils eurent une fille Simone (1891-1973) et un fils Jean (1894-1986), chef d'escadrons.

Ernest et son épouse eurent également une fille Yvonne (1865-1941) dernière La Corbière, épouse d'Etienne comte d'Arche, officier des Haras, mort en 1942.

Simone épousa en 1926, Robert, baron Pinoteau (1892-1981) De cette union naquit en 1927, Hervé, baron Pinoteau, le propriétaire de la boîte à quadrille qui épousa en 1959, Herrade, baronne de Reinach Hirtzbach et Roselyne, née en 1928, unie en 1949 au vicomte Raymond de Serre de Saint-Roman...<sup>17</sup>

Par suite de l'extinction des familles La Corbière et Pitatouin de La Coste, cette boîte de Spa est un souvenir précieux pour les descendants.

De nombreux exemplaires de Jolités de Spa sont encore conservés dans les vieilles familles d'Europe, car leurs ancêtres se réunissaient dans la Ville d'Eaux.

### **L'évolution stylistique des boîtes à quadrille du Musée de Spa**

Quelques exemplaires de ces charmants objets de tableterie choisis au musée de Spa sont illustrés par les photos commentées numérotées de 7 à 19.

Louis Pironet

#### **Erratum: Bulletin septembre 1999: Quelques vues inédites de Spa du XVIIe siècle à nos jours:**

- p. 125: 23<sup>e</sup> ligne, à la place de: (photo) lire: photo 33
- p. 126: 4<sup>e</sup> ligne, à la place de: 5      lire: 40
- p. 126: 29<sup>e</sup> ligne, à la place de: 8      lire: 43
- p. 129: 14<sup>e</sup> ligne, à la place de: 9      lire: 44
- p. 130: 1<sup>e</sup> ligne, à la place de: 5      lire: 40
- p. 130: 11<sup>e</sup> ligne, à la place de: 7      lire: 42
- p. 134: 9<sup>e</sup> ligne, à la place de: (fig 33 et 34) lire (fig 33, 34, 36)
- p. 137: 7<sup>e</sup> ligne, à la place de: 15      lire: 50
- p. 137: 10<sup>e</sup> ligne, à la place de: 15      lire: 50
- p. 137: 11<sup>e</sup> ligne, à la place de: 10      lire: 45
- p. 138: 12<sup>e</sup> ligne, à la place de: 10      lire: 45
- p. 141: 16<sup>e</sup> ligne, à la place de: 10      lire: 45
- p. 141: 18<sup>e</sup> ligne, à la place de: 10      lire: 55
- p. 141: 27<sup>e</sup> ligne, à la place de: la photo... lire: la photo 43
- p. 141: 30<sup>e</sup> ligne, à la place de: Seinge lire: Seine



### LE MINISTRE D'ÉTAT FRÈRE-ORBAN À SPA

En septembre 1981, dans *Histoire et Archéologie spadoises*<sup>1</sup>, Louis Pironet présentait sous le titre: *Architecture thermale - Les résidences et villas de Spa* quelques villas style "Chalet". Parmi celles-ci, il décrivait au n° 77 le *Chalet des Hirondelles*, Avenue Professeur Henrijean, 5, (cliché L. Pironet, 1980): "Toit à deux pentes. auvents importants soutenus par un appareil de poutres ouvragées. Balcons, terrasses, galeries en bois. Construit par l'ingénieur Albert Noblet. Ancienne résidence du Ministre liégeois Frère Orban, créateur de la Caisse d'Epargne. 1913. Mme Van Volxem".

Cette mention attira notre attention et nous apprîmes peu à peu les circonstances de cette présence: "A la fin de sa vie, Walthère Frère-Orban résida assez souvent à Spa, à la villa des Hirondelles. Il ne rentrait à Bruxelles qu'au début de l'automne. Il aimait, ainsi que sa femme, cette ville de cure où il rencontrait la reine Marie-Henriette".<sup>2</sup>

Peut-être faudrait-il d'abord rappeler aux mémoires l'homme, le politicien et l'importante action qu'il a menée? "Hubert-Joseph-Walthère Frère naquit à Liège en 1812. En 1835, il épouse la fille de l'industriel liégeois Henri-Joseph Orban<sup>3</sup> et exerce la profession d'avocat jusqu'en 1840. Élu conseiller communal de Liège cette année-là, il commença à jouer dans la vie politique un rôle de plus en plus remarqué. Les résolutions du Congrès libéral du 14 juin 1846 qui mit fin à l'Unionisme furent inspirées par lui. Ministre des Travaux publics en 1847, puis des Finances en 1848, son passage à ces ministères laissa des traces durables: suppression des droits d'exportation (1849), abolition de l'échelle mobile appliquée au commerce des grains (1850), création de la Banque Nationale (1850), conclusion d'une série de traités de commerce. Démissionnaire en 1852, il revint au pouvoir cinq ans plus tard. C'est à cette période que se rattachent la fondation du Crédit Communal (1860) et de la Caisse d'Epargne (1865), l'abolition des octrois (1860), l'affranchissement de l'Escaut (1863) et l'affaire des chemins de fer du Grand-Duché de Luxembourg (1868). Le cabinet Rogier-Frère-Orban, de 1857 à 1870, est le plus long que la Belgique ait connu à ce jour (12 ans et 8 mois). Il a cependant été remanié à plusieurs reprises.

Rejeté dans l'opposition en 1870, Frère-Orban reprit encore le pouvoir de 1878 à 1884, à l'époque de la "loi de malheur". Par la suite, son parti fut relégué dans l'opposition".<sup>4</sup>

<sup>1</sup> N° 27, p. 111.

<sup>2</sup> Nadine LUBELSKI-BERNARD, *Frère Orban et son environnement familial*, in *Bulletin du Crédit communal*, 50<sup>e</sup> année, n° 195, 1996/1, p. 64. – Dans ce numéro spécial du *Bulletin du Crédit communal* commémorant le centenaire du décès de Walthère Frère-Orban, fondateur, en 1860, de cette institution, six professeurs de l'Université libre de Bruxelles apportaient leur contribution scientifique en prenant pour bases les archives du grand homme d'état conservées à l'ULB.

<sup>3</sup> Clara-Hélène Orban (1815-1890) était le septième enfant de Henri-Joseph Orban et de Claire-Hélène de Xhénemont; ils auront trois enfants, deux garçons et une fille (N. Lubelski-Bernard, *op.cit.*, p. 57).

<sup>4</sup> Textes de Jacques PAQUET in Henri PIRENNE, *Histoire de Belgique des origines à nos jours*, Vol. 4, La Renaissance du Livre, 1952, p. 117 et 146.



(Coll. Musée de la Ville d'eaux).



Portrait du ministre Frère-Orban  
(Coll. Fonds Body)

Si désormais Frère-Orban passe l'été à Spa et ne revient à Bruxelles qu'à la fin du mois d'octobre, il n'en continue pas moins à suivre avec attention la marche des événements.<sup>5</sup>

Après les tragiques événements de 1886, le gouvernement formé par les seuls catholiques cherchait à répondre, en juillet 1892, du moins en partie, à la juste revendication du Parti Ouvrier Belge qui militait pour le suffrage universel. Frère-Orban n'entendait pas faire au gouvernement des suggestions qu'il jugeait prématurées.<sup>6</sup> A l'intérieur de son propre parti, il s'opposait à Paul Janson qui prônait le suffrage universel.<sup>7</sup> L'ancien ministre vota en commission contre l'abolition du cens électoral proposée par Janson.

Le vote universel tempéré par le vote plural fut adopté le 18 avril 1893. Frère-Orban reprochait à ses amis politiques de céder à la peur<sup>8</sup>; il déplora un vote précipité que l'on attribuerait à la pression extérieure.<sup>9</sup>

"Profitant des vacances, qu'une fois de plus il passa à Spa, il jugea nécessaire de préciser ses opinions dans une brochure intitulée *La révision constitutionnelle en Belgique et ses conséquences* qui parut anonyme en novembre 1893 ... Après un historique de la révision, au cours duquel il rejette avec force le reproche de l'intransigeance que l'on a formulé à son égard, Frère-Orban refait, une fois de plus, l'apologie du libéralisme et de ses réalisations, défend la loi scolaire de 1879, accable les radicaux, dénonce les dangers que le parti catholique fait courir au pays, et flétrit dans le parti socialiste l'avant-garde du communisme.

L'oeuvre est fortement charpentée. Elle témoigne d'un courage que les revers momentanés ne peuvent affaiblir, d'une conviction inébranlable, d'une foi émouvante de l'auteur dans les idées qu'il a défendues au cours de sa carrière. Son retentissement fut considérable, mais par sa netteté même, elle ne pouvait qu'élargir le fossé qui séparait les radicaux des libéraux modérés.

Conformément à l'opinion qu'il avait défendue dans sa brochure, Frère-Orban vota contre la représentation proportionnelle proposée par Féron. Elle était, selon lui, de nature à affaiblir le régime parlementaire par la multiplication des groupes politiques. Il jugeait indispensable la loi des majorités.

*La loi des majorités, avait-il écrit, est une loi nécessaire, une loi sociale si l'on veut, sans laquelle le gouvernement de la société est impossible dans les pays libres... Qu'est-ce maintenant que la représentation des minorités dans une société qui doit avoir un gouvernement ? C'est un art imaginé pour entraver, énerver, paralyser la majorité. Aussi quelle est la suite de l'introduction de cet engin dans l'institution politique ? C'est que, après avoir fractionné, divisé, ce qui empêche qu'il y ait*

<sup>5</sup> Jules GARSOU, *Frère-Orban*, coll. Notre Passé, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1945, p. 107.

<sup>6</sup> VAN LEYNSEELE Henri et GARSOU Jules, *Frère-Orban. Le crépuscule (1878-1896)*, Bruxelles, 1954, p. 173.

<sup>7</sup> Au cours des années 1860, Frère-Orban avait déclaré pendant la discussion de l'abaissement du cens électoral, qu'il ne voulait du suffrage universel ni en deux, ni en trois, ni en cinq actes parce qu'il n'entendait pas "constituer en arbitres du pays les manouvriers et les valets de fermes". Ses adversaires lui ont souvent reproché cette expression plutôt malheureuse (Jules GARSOU, *op.cit.*, p. 55).

<sup>8</sup> Au cours de la grève générale, des incidents regrettables avaient amené la garde civique à faire usage de ses armes.

<sup>9</sup> VAN LEYNSEELE H. et GARSOU J., *op.cit.*, p. 180.

*une majorité, les groupes ne sont plus occupés que d'une chose: c'est à essayer de former une majorité! Au lieu de l'avoir aussi près que possible de l'homogénéité, ce qui est la conduite de la vie, on la compose d'éléments hétérogènes discutables qui portent en eux un germe de mort. ... Force est bien de reconnaître le caractère prophétique de ces vues".<sup>10</sup>*

"La disparition de son petit-fils Georges ( 1<sup>er</sup> décembre 1889), celle de sa femme (6 janvier 1890) affecta beaucoup son état physique. Il souffrait depuis quelque temps d'une bronchite aiguë qui l'obligea de plus en plus à garder la chambre. ... Il avait gardé toute sa lucidité spirituelle, mais une toux impitoyable, contractant ses traits, ne lui laissait que de rares moments d'accalmie. Il venait de perdre complètement l'usage d'un oeil et des ulcères s'étaient formés sur la jambe droite. Mais, en 1895, il put, comme les années précédentes, se rendre à Spa.

"Vers la fin de la saison, il eut une rechute et ses médecins constatèrent que le foie était aussi atteint. Il revint à Bruxelles".<sup>11</sup>

"Les forces du vieux lutteur déclinaient. Depuis son retour de Spa au début du mois d'octobre 1895, il se confinait dans son hôtel (du 23) de la rue Ducale, et on ne le voyait plus, comme naguère, faire deux fois par jour, en fin de matinée et après cinq heures, sa promenade dans le parc.... En décembre, son état empira et tout fit bientôt prévoir une fin prochaine.

Le 26 décembre, le Roi lui envoya ses souhaits ainsi que ceux de la Reine et de la Princesse Clémentine, lui disant "les sentiments invariables" qu'il avait eus pour lui.

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 janvier 1896<sup>12</sup>, tandis qu'il était veillé par son fils Georges et par la femme de celui-ci, son état s'aggrava soudain, sans que rien, toutefois, fit prévoir un danger menaçant. Vers sept heures du matin, alors que l'on avait fait quérir le docteur Rommelaer, il fut pris d'une nouvelle quinte de toux. Quand elle eut cessé, épuisé, il s'affaissa. La mort avait fait son oeuvre".<sup>13</sup>

La levée du corps eut lieu le lundi 7 janvier, à l'Hôtel de ville de Bruxelles, en présence du comte de Flandre et du prince Albert, de ministres d'État, du gouvernement<sup>14</sup>, de membres du Sénat, de la Chambre, de la magistrature, de l'Académie, de l'ULB, des dirigeants des institutions qu'il avait créées (Caisse d'Epargne, Crédit communal, Banque nationale) ... Le cortège funèbre se rendit à la gare du Nord d'où la dépouille mortelle fut dirigée vers Liège. A la gare des Guillemins, un nouveau cortège s'est formé pour conduire Frère-Orban au cimetière de Robermont où se trouve le caveau de sa famille.

<sup>10</sup> *Ibidem*, p. 184-185.

<sup>11</sup> N. LUBELSKI-BERNARD, *op.cit.*, p. 66.

<sup>12</sup> La précision donnée permet de rectifier les dates de décès indiquées par d'autres auteurs: "Frère-Orban s'éteignit le 1<sup>er</sup> janvier 1896" (J. GARSOU, *op.cit.*, p. 110). "Il s'éteignit le 2 janvier 1896" (N. LUBELSKI-BERNARD, *op.cit.*, p. 66).

<sup>13</sup> VAN LEYNSEELE H. et GARSOU J., *op.cit.*, p. 194-195.

<sup>14</sup> Qui n'avait pas cru devoir lui accorder des funérailles nationales...

Les journaux locaux<sup>15</sup> n'ont pas manqué de relater la biographie de l'ancien ministre et d'apprécier sa politique.

*L'Avenir de Spa* du dimanche 5 janvier 1896 le proclame "une figure trop grande pour notre cadre aminci où elle n'a pu se déployer à l'aise et faire valoir ainsi, comme elles le méritaient, les ressources d'un talent merveilleux"; le même périodique publie une appréciation de *L'événement* de Paris où l'on peut lire: "En Allemagne, il eût été l'égal de Bismarck; en Italie, il eût acquis plus d'importance que Cavour".

L'article, signé B., porte en conclusion: "M. Frère-Orban était un fidèle habitué de Spa dont il aimait tout particulièrement la villégiature calme et l'air vivifiant".

Le même jour, *Le Mémorial de Spa*<sup>16</sup>, consacrait trois papiers au décès de Frère-Orban. Sous le titre Mort de M. Frère Orban, étaient résumés les actes les plus marquants de la vie politique de l'Homme d'État qui représenta, de 1847 à 1891, la ville de Liège au Parlement.

Suivait M. Frère-Orban apprécié par L'Écho de Paris. Nous en extrayons quelques lignes: "Il appartenait à cette école parlementaire et classique qui eut une période si brillante et qui porta très haut le bon renom du constitutionnalisme de la Belgique ... Cependant on peut croire qu'il a manqué de décision en face des nouveaux problèmes politiques et sociaux qui se posaient pour son pays et pour le parti libéral, avec le développement rapide de la démocratie ouvrière. Il a donné, comme d'autres hommes d'État de sa trempe et de son caractère, des témoignages de l'incertitude de son esprit et de sa volonté en présence de ces questions d'un genre inédit, auxquelles sans doute il n'avait pas été préparé par son éducation politique, si complète qu'elle fût en réalité."

Enfin, M. Frère-Orban à Spa retrace ce qui apparaissait de l'homme quand il se trouvait dans la ville d'eaux: "L'illustre homme d'État qui vient de mourir à Bruxelles était, depuis nombre d'années, un hôte assidu de notre ville qu'il affectionnait tout particulièrement. Chaque fois que l'occasion s'offrait à lui d'en parler soit à des Belges ou à des étrangers, il ne tarissait pas en éloges sur l'excellence de son climat, sur la beauté de ses sites, sur la pureté et la vivacité de son air et sur les bienfaits qu'il en retirait. Tous les ans, disait-il, après un séjour de quelques semaines dans le charmant chalet des Hirondelles, il se sentait comme revivre, et lorsqu'il le quittait, aux approches des premiers froids de l'automne, qui lui étaient antipathiques, il avait fait une ample provision de forces pour passer l'hiver. On peut affirmer, sans crainte d'erreur, que la cure d'air annuelle à Spa n'a pas peu contribué à lui donner cette verte vieillesse qui faisait l'admiration de tout le monde.

<sup>15</sup> Nous remercions le personnel de la Bibliothèque communale qui nous a facilité la consultation des périodiques du Fonds Albin Body.

<sup>16</sup> Feuille d'annonce et revue du canton. 33<sup>e</sup> année, n° 1, p. 1 et 2 – Victor Goffin, propriétaire-éditeur, 41, avenue du Marteau.

Les adversaires politiques de M. Frère-Orban ont tracé de lui un portrait peu flatteur en le représentant comme un homme altier, plein de hauteur, avide de domination et impatient de toute contradiction, devant lequel tous, jusqu'à ses collaborateurs, devaient plier et s'effacer.

Les détracteurs du grand ministre ont volontairement établi une confusion entre son caractère réel et celui qu'on aurait pu lui attribuer à en juger uniquement par son extérieur, par son port de tête, par sa belle prestance, en un mot par l'attitude majestueuse qu'il croyait sans doute devoir à la dignité extérieure du pouvoir, et au prestige des hautes fonctions dont il était revêtu.

En tous cas, ceux qui ont eu l'honneur d'être admis dans son intimité n'y ont rien trouvé de ce tableau de fantaisie. Ils ont vu un homme simple et modeste d'allures, sans aucune raideur ni pose, sans la moindre morgue, toujours souriant, toujours affable, toujours plein d'une inaltérable courtoisie.

L'été dernier, lorsque le mal qui le minait, le clouait dans son lit ou sur son fauteuil, les rares personnes qui ont approché de lui ont été témoins d'un spectacle inoubliable. Lorsque le visiteur arrivait devant le malade et que celui-ci le reconnaissait, un bon sourire illuminait ses traits amaigris et creusés par la souffrance, il faisait un effort pour lui tendre sa pauvre main décharnée et il essayait de lui adresser quelques paroles de bienvenue, même les jours où sa faiblesse était tellement grande que sa voix était cassée et éteinte et qu'on n'entendait sortir de sa bouche qu'un murmure incompréhensible.

M. Frère aurait pu vivre bien des années encore sans l'accident qui lui est survenu l'hiver 1894-1895, une couple de mois après son départ de Spa, et qui n'était que la récurrence, bien inattendue, d'une maladie du foie, dont il avait ressenti les premières atteintes, il y a environ 30 ans et qui, après plusieurs cures à Carlsbad, n'avait plus déterminé que de légères crises, à de longs intervalles. On croyait qu'elle était définitivement éteinte. Malheureusement, on se trompait et c'est sa dernière reprise qui, par sa durée et sa violence, a emporté l'illustre malade. La bronchite dont il avait souffert, les années précédentes, n'avait ébranlé en rien sa vaillante et robuste constitution.

La ville de Spa s'acquitterait d'un devoir de reconnaissance en donnant le nom de Frère-Orban à un de ses nouveaux boulevards et en l'inscrivant, à la place d'honneur, dans son Livre d'Or, à la tête de ses plus éminents et plus fidèles serviteurs".<sup>17</sup>

Dans le numéro suivant du même hebdomadaire<sup>18</sup>, le chroniqueur de "En semaine", relate qu'il a assisté

### *A l'enterrement de Monsieur Frère-Orban*

<sup>17</sup> Si Spa a inscrit Frère-Orban entre Jules Favre et Rogier sur le Livre d'Or de la Fontaine Marie-Henriette, la ville n'a pas cru devoir donner son nom à une de ses artères. Il n'est jamais trop tard pour mieux faire... (pourquoi pas à la route conjecturée de contournement de Spa???)

<sup>18</sup> Mémorial de Spa, du dimanche 12 janvier 1896, n° 2, p. 2.

"Parmi les couronnes d'une grande beauté qui encadraient le corbillard traîné par quatre chevaux caparaçonnés de noir, j'ai beaucoup admiré celle que la ville de Spa avait envoyée. En fleurs naturelles (leur nom m'échappe) elle se faisait remarquer tant par son goût que par la délicate attention qui avait présidé à son envoi.

Le grand ministre d'État n'était-il pas l'hôte le plus illustre et le plus fidèle qui ait habité Spa en ces dernières années? N'était-ce pas une gloire bien légitime pour nous de voir figurer son nom parmi les bobelins de marque, nom qui se trouvera inscrit en lettres d'or sur les panneaux de la Cascade par les soins de *Spa-Attractions*. Personne ne le contestera, et c'en est assez pour expliquer l'envoi d'une couronne à celui que Spa regrette tout particulièrement. Aussi, je me plais à remercier l'Administration d'avoir montré qu'elle sait se souvenir - Ne l'a-t-elle pas encore prouvé à la mort du regretté Carnot? - et qu'elle sait apporter dans ces témoignages de reconnaissance autant d'attention que de délicatesse".

C'est à ses anciens adversaires politiques que nous emprunterons la conclusion. Au décès de Frère-Orban, les mandataires socialistes rédigèrent une proclamation où l'on put lire:" Nous ne méconnaissons pas les services que Frère-Orban rendit à la chose commune, nous conserverons le souvenir des réformes bienfaisantes qu'il réalisa dans l'ordre économique ... Nous nous inclinons respectueusement devant celui qui vient de mourir parce qu'à la différence de tant d'autres, il avait un idéal et fut un caractère. Plus grand dans sa défaite qu'au temps où sa prééminence n'était pas contestée, il sut mourir debout dans les plis de son drapeau sans essayer de prolonger son agonie politique en sacrifiant les principes qu'il avait toujours défendus".<sup>19</sup>

Alex Doms

---

<sup>19</sup> Henry VAN LEYNSEELE et Jules GARSOU, *op.cit.*, p. 200-201.



**EXTRAITS DES CARNETS DE HENRY HENRI-JASPAR<sup>1</sup>**

**Ce 21 août 1969**

Par une fin d'après-midi d'été, nous nous promenions, Maurice Ramaeckers et moi en évoquant les beaux jours du 1<sup>er</sup> Guides (Régiment auquel tous deux nous avons appartenu). C'était derrière chez nous: "La Fagne que Way" à Cockaifagne, propriété de famille depuis 1913! Bien entendu, la conversation décrivait Spa, le cheval et le 1<sup>er</sup> Lanciers.

En chemin, à travers bois, Maurice évoquait aussi sa si grande connaissance du terrain: les croix, les plantations, les vieux chemins et les arbres historiques comme le vieux chêne ou le chêne aux renards, les cabanes de chasseurs, les fagnes... je connaissais un peu tout cela pour avoir parcouru les Fagnes à cheval pendant de longues années. Mon cheval "Gamin" en connaissait la moindre marasse! J'avais l'autorisation des t'Sertevens et c'est ainsi que j'ai pu tracer le chemin équestre de Spa à Malmédy qui emprunte en partie la "Vieille Vecquée".

Notre but était d'atteindre la Fagne de Malchamps, son petit étang et son monument aux aviateurs abattus pendant la guerre. Déjà nous avons dépassé l'élevage voisin de sangliers de l'industriel vilvordois De Stordeur que je connaissais aussi, quand Maurice évoqua les champs de courses de Spa. En refermant soigneusement la barrière de chasse, il me montra la raquette du champs d'aviation. Nous en fîmes le tour. "C'est ici l'endroit exact de l'ancienne piste du champs de course, regarde, on y voit bien la forme semi-circulaire bordée par les bois. Elle fut si célèbre avant 14. Sais-tu qu'il y eût trois champs de courses à Spa: La Sauvenière, le Haut Sart et un troisième du côté de Balmoral, ou plutôt près d'Annette et Lubin. Ce dernier ne dura que 2 ans et Yvan (Dethier) en a encore les plans."

**Ce 4 mars 1970**

Nous refîmes le même tour mais accompagnés par l'architecte-conservateur du Musée. Tout trois nous devisions de ma collection d'objets et de souvenirs hippiques et royaux. La vie à Spa nous intéressait beaucoup aussi surtout à la période du cheval utilisé pour le plaisir après l'agriculture ou l'élevage. Les écuries de Spa, de ses villas ou même des cours intérieures contenaient maints chevaux célèbres! C'est aussi à Spa que fût fondé le Coaching club de Belgique.<sup>2</sup>

A la fin de cette promenade où nous avons admiré les fagnes sous les neiges et les frimas finissants, il fût décidé de contacter le docteur-bourgmestre Barzin pour créer un musée du cheval à Spa. Cela n'existait pas encore en Belgique et l'annonce officielle eut bien lieu l'année suivant

<sup>1</sup> Adapté des carnets tenus depuis 1943 très régulièrement.

<sup>2</sup> Voir pour tous ces événements la bibliothèque du Musée du cheval belge – Département Spa à cheval.

le 15 août lorsque plus de 90 cavaliers de toute la région se réunirent avec leurs chevaux à la Fagne-Way et dans ses prairies pour le Méchoui devenu traditionnel. Le mouton fendu par moitié était précuit dans les fours du boulanger Marron à Sart.

Le Musée du cheval fut inauguré le 3 janvier 1973 dans les écuries de la Reine Marie-Henriette, qu'il contribua à conserver. Cette première avait été précédée d'une très complète exposition qui avait amené un public international intéressé. Ce n'est que bien des années après qu'il devint Musée spadois du cheval basé sur les dons faits à la ville de Spa de ce qui était fixé aux murs et devenu immeuble par destination comme avaient dit le notaire et le sénateur bourgmestre Houssa.

Le box du cheval d'armes porte le nom de Cdt M. Ramaeckers en souvenir aussi, d'une si belle promenade dans les bois et les fagnes du côté de Malchamps.

H. H.-J.